L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MARDI 19 DÉCEMBRE 2023 // N°707 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LE RAPPORT SERA PRÊT DÉBUT 2024

ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR LE « DÉFICIT FINANCIER » D'INSTITUTIONS PUBLIQUES

Lire en page 4

IL EST ARRIVÉ HIER AU KOWEÏT

LARBAOUI TRANSMET LES CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'ÉMIR DU KOWEÏT

Lire en page 5

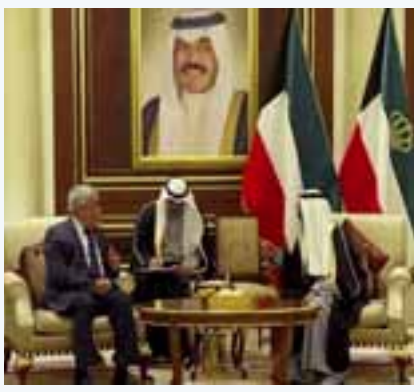

SELON LES CHIFFRES DE L'AAPI :

4 651 PROJETS D'INVESTISSEMENT ENREGISTRÉS À FIN NOVEMBRE

Lire en page 4

BENAOUDA LEBDAI, SPÉCIALISTE EN LITTÉRATURE AFRICAINE COMPARÉE, À «L'EXPRESS»

« TOUS LES ÉCRIVAINS SUD-AFRICAINS SE SONT ENGAGÉS DANS LA LUTTE CONTRE L'APARTHEID »

Lire en page 12

LE SECRÉTAIRE DU CC DU FATAH, LE GÉNÉRAL-MAJOR JIBRIL RAJOUB, À ALGER :

« NOUS FAISONS LE VŒU D'UN ÉTAT PALESTINIEN RÉUNIFIÉ SOUS L'ÉTENDARD D'ALGER »

Lire en page 3

MÉDICAMENTS

COUVERTURE DU MARCHÉ NATIONAL À HAUTEUR DE 70 %

En Algérie, la couverture du marché national en termes de médicaments, produits localement, devrait atteindre 70%. Ce taux a été avancé par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. Devant les parlementaires, le ministre de l'Industrie a donné davantage de détails. Cette couverture a été de l'ordre de 68% en 2022 et durant le premier semestre de l'année en cours. Elle devrait augmenter de 2% d'ici la fin de l'année en raison de l'augmentation des capacités de production de certains médicaments comme l'insuline. Selon Ali Aoun, la production locale d'insuline a permis de baisser la facture d'importation de cette substance à 100 millions d'euros en 2023.
Il a détaillé, par ailleurs, la stratégie de son secteur qui vise à développer le tissu industriel, réguler le marché et fournir les médicaments ainsi qu'encourager la digitalisation et la numérisation du secteur.

DEUX FEMMES PALESTINIENNES TUÉES DANS LA PAROISSE CATHOLIQUE DE GHAZA PAR UN SNIPER ISRAÉLIEN

Une mère et sa fille ont été tuées par un tireur d'élite israélien dans le complexe abritant l'unique église catholique de la ville de Ghaza, a affirmé le Patriarcat latin de Qods.
"Vers midi aujourd'hui, un tireur d'élite de l'armée israélienne a tué deux chrétiennes dans la paroisse de la Sainte-Famille à Ghaza où la majorité des familles chrétiennes de Ghaza ont trouvé refuge depuis le début de la guerre entre Israël et le mouvement palestinien Hamas", indique le Patriarcat dans un communiqué.
Les responsables des médias proches de l'Église catholique en Palestine ont déclaré que l'une de ces deux femmes palestiniennes avait été tuée par un franc-tireur de l'armée israélienne alors qu'elle tentait d'aider l'autre. Sept autres personnes ont été blessées par balle alors qu'elles tentaient de se protéger des tirs dans la paroisse, selon la même source.
La zone mentionnée n'était ni un front de guerre ni une installation militaire, et cela a suscité de nombreuses critiques sur la scène internationale à l'égard des sionistes. Selon des informations qui ont filtré, l'opération a été justifiée par la présence de lance-missiles dans la paroisse. L'église de la Sainte-Famille est la seule paroisse catholique latine de Ghaza dans l'enclave palestinienne.
Plus tôt dans la nuit de vendredi 15 à samedi 16 décembre, un tir de char avait blessé les jambes d'une femme, et deux autres personnes avaient été légèrement touchées aux alentours de la paroisse. L'explosion a également atteint le générateur électrique de la maison des religieuses de Mère Teresa, qui, malgré les difficultés, poursuivent leur travail auprès d'une cinquantaine d'enfants handicapés, aujourd'hui évacués car une partie du bâtiment est inhabitable.
Les responsables de l'Église catholique de Palestine ont déclaré que les trois enfants présents à l'intérieur de la maison des religieuses de Mère Teresa, avaient également été blessés à cause des attaques des militaires israéliens. Depuis le début de ses attaques contre la bande de Ghaza, le régime israélien a largement ciblé les églises, les hôpitaux, les centres médicaux et les écoles qui, selon les lois de la guerre, devraient demeurer à l'abri de tout bombardement et attaque.
La communauté catholique de la bande de Ghaza compte 135 membres sur le millier de chrétiens, la plupart d'entre eux étant orthodoxes.

DEUX FEMMES MORTES ASPHYXIÉES PAR LE GAZ À ORAN

Deux femmes sont mortes hier, à Oran, asphyxiées par le monoxyde de carbone émis par un chauffe-eau.
Le capitaine Balala Abdelkader, chargé de l'information au niveau des services de la Protection civile, a affirmé, hier, que l'accident s'est produit vers 8h44 suite à l'émission de monoxyde de carbone gazeux provenant d'un chauffe-eau d'une résidence de la commune d'Oran.
Cet accident malheureux a fait deux morts, deux femmes qui sont décédées sur le coup ; elles étaient âgées de 35 et 63 ans, indique la Protection civile.
La même source a indiqué que les deux corps ont été transférés au Service de Conservation Mortuaire du Centre Hospitalier Universitaire d'Oran. De leur côté, les services de sécurité ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet incident.

DE FORTES AVERSES DE PLUIE SUR PLUSIEURS WILAYAS

De fortes averses de pluie, accompagnées de chute de grêle, affectent, depuis hier, plusieurs wilayas. Les cumuls peuvent atteindre jusqu'à 50 mm localement, indique un BMS de l'Office national de la météorologie (ONM).
Les wilayas concernées sont : Béjaïa, Tizi Ouzou, Bouira, Boumerdès, Alger, Tipaza, Blida, Médéa et Ain Defla. Validité du bulletin : de lundi à 18h jusqu'à aujourd'hui mardi à 15h. Dans un autre BMS, l'ONM fait savoir que de fortes pluies, pouvant atteindre localement 40 mm, vont affecter les wilayas de Touggourt, El Oued, Illizi et Ouargla. Validité du bulletin : de lundi à 18h jusqu'à aujourd'hui mardi dans l'après-midi.

« HALTE AU MASSACRE À GAZA ! »:

UNE MANIFESTATION EN SOUTIEN AUX PALESTINIENS À PARIS

Une nouvelle marche pro-palestinienne se tenait à Paris ce 17 décembre alors que la guerre d'Israël contre le Hamas continue dans la bande de Gaza.
Plusieurs milliers de Parisiens, selon un correspondant de Sputnik Afrique sur place, sont descendus dans la rue de la capitale française ce dimanche 17 décembre.
Ils ont condamné les bombardements et attaques militaires d'Israël qui ont repris avec plus d'intensité contre les civils de la Palestine quelques jours après la fin du cessez-le-feu humanitaire début décembre.
Les participants ont clamé : "Halte au massacre à Gaza ! Cessez-le feu total et immédiat ! Stop au génocide ! C'est l'humanité qu'on assassine !".

LES MIGRANTS «EMPOISONNENT» LES ÉTATS-UNIS

LA MAISON-BLANCHE DÉNONCE LES PROPOS «FASCISTES» DE TRUMP

La rhétorique toujours plus violente de Donald Trump, largement en tête dans les sondages pour les primaires républicaines, place les responsables de son parti dans une situation hautement inconfortable. Coutumier des prises de paroles et des déclarations intempestives, il a tenu cette fois-ci des propos « hors norme », comme à son habitude, diront ceux qui le connaissent
Des propos de Donald Trump à l'encontre des migrants ont provoqué des réactions scandalisées aux États-Unis ce dimanche 17 décembre, la Maison-Blanche dénonçant un discours «faisant écho» à la rhétorique des «fascistes».
«Ils empoisonnent le sang de notre pays», a déclaré l'ex-président américain lors d'un meeting la veille dans le New Hampshire, en attaquant la politique du parti démocrate vis-à-vis des migrants. «Ils empoisonnent les institutions psychiatriques et les prisons», et «viennent en masse dans notre pays» de «partout dans le monde», a affirmé le milliardaire républicain qui espère sa réélection à la présidentielle de 2024.
Un porte-parole de la Maison-Blanche, Andrew Bates, a réagi en soulignant le devoir des dirigeants de «rassembler le pays» et «non le diviser avec de la haine et de la cruauté». «Faire écho à la rhétorique grotesque des fascistes et des suprémacistes blancs violents, et menacer d'oppression ceux qui sont en désaccord avec le gouvernement, sont des attaques dangereuses contre la dignité et les droits de tous les Américains, notre démocratie, et la sécurité publique», a-t-il ajouté.
Par le passé, Donald Trump avait déjà affirmé que la crise migratoire à la frontière entre les États-Unis et le Mexique «empoisonn(ait) le sang de notre pays». Mi-novembre, il avait également comparé ses opposants politiques à de la «vermine». L'équipe de campagne de Joe Biden l'avait alors accusé «d'imiter le langage autocratique d'Adolf Hitler et de Benito Mussolini».

L'EXPRESS

Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

LE SECRÉTAIRE DU CC DU FATAH, LE GÉNÉRAL-MAJOR JIBRIL RAJOUB, À ALGER :

«Nous faisons le vœu d'un Etat palestinien réunifié sous l'étendard d'Alger»

Loin du jeu de coulisses et des menées souterraines, Alger s'affiche en plein jour pour une Palestine unie et unifiée.

Le Secrétaire du Comité central du mouvement palestinien Fatah, le Général-Major Jibril Rajoub, a exprimé, dimanche, son vœu de voir se dissiper toute division entre les factions palestiniennes «sous la conduite de l'Algérie qui ne cherche aucun intérêt et qui ne cède à aucun chantage».

Dans une déclaration à l'issue d'une audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Général-Major Jibril Rajoub a indiqué que le Président Tebboune avait transmis un message clair au mouvement Fatah, dans lequel il a émis le vœu que «2024 sera l'année de la consécration de l'établissement de l'Etat palestinien avec Al-Qods comme capitale».

Le Secrétaire du Comité central du mouvement Fatah a indiqué que l'Algérie «a toujours pris parti pour la Palestine et pour la volonté populaire, sans condition aucune et loin de toute ingérence étrangère», ajoutant que «l'année prochaine sera effectivement l'année de la fin de l'occupation et de l'établissement de l'Etat palestinien, avec le début du mandat de l'Algérie en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies» .

Rajoub a évoqué la conjoncture difficile que traverse le peuple palestinien face l'agression sioniste qui «cible le projet de l'Etat palestinien», qualifiant ce qui se passe à Ghaza de «dernier cri en termes de crime et de terrorisme d'Etat».

Il a affirmé, dans ce sens, que les Palestiniens «ont toujours vu en l'Algérie, et en son peuple vaillant, sous la conduite du Président Abdelmadjid Tebboune, le symbole de l'unité de ce pays et la fierté de ce peuple».

«Nous sommes venus en Algérie, porteurs d'un message à son peuple et à son président, affirmant que nous fondons de grands espoirs en vous, l'Algérie ayant été d'un grand soutien pour la Palestine durant toutes les étapes historiques du parcours de la lutte nationale palestinienne, et ayant toujours constitué la source à même de réunir toutes les conditions de protection du projet d'établissement de l'Etat de Palestine indépendant, pleinement souverain, parallèlement au règlement de la question des réfugiés conformément aux résolutions de la légalité internationale», a- t-il indiqué.

A ce stade, le soutien apporté par l'Algérie au peuple palestinien a pour but «la cessation de la division», selon le responsable palestinien qui a affirmé à l'adresse du mouvement Hamas : «Nous sommes face à un tournant décisif et un grand défi. Il est grand temps d'unifier nos positions». Il a également appelé le mouvement depuis l'Algérie au nom de la direction palestinienne à «adopter une approche politique en relation avec le projet de l'Etat de Palestine». A ce propos, il a appelé les mouvements Hamas et le Jihad islamique à un consensus sous la bannière de l'Algérie qui ne cherche aucun intérêt et qui ne cède à aucun chantage, ni au Proche-Orient ni au-delà, mettant l'accent sur l'impératif de «réunir toutes les conditions pour la tenue d'élections palestiniennes nationales libres».

«Le Gouvernement national palestinien espéré doit être celui de tous les Palestiniens couvrant l'ensemble des terres palestiniennes en Cisjordanie, à Ghaza et à El-Qods, un gouvernement qui assume pleinement ses responsabilités», a-t-il insisté. Il est impératif, poursuit le Général-Major Rajoub, que «ce Gouvernement assume des missions claires et ait des références bien définies, notamment la préparation du peuple palestinien à la tenue d'élections libres et démocratiques en vue d'établir une alliance entre toutes les composantes du système politique national palestinien». «Il est grand temps de surmonter les désaccords et d'aller de l'avant, autant d'efforts dont dépend la tenue d'une conférence internationale visant à mettre un terme à la souffrance du peuple palestinien face à l'occupant sioniste inique», a-t-il conclu.

I.Med/agence

GHAZA

Des négociations en cours pour un nouvel accord de cessez-le-feu

Le Premier ministre du Qatar et le chef du Mossad se sont réunis ce dimanche à Oslo en Norvège à l'effet de trouver un nouvel accord de cessez-le-feu à Ghaza. Cette rencontre publique fait suite à des rencontres secrètes tenues entre les délégations qatarie et israélienne dans la même capitale pour relancer le processus de négociations rompu depuis le 01 décembre passé marquant la fin de la première trêve. Si tout indique que l'on s'achemine résolument vers la conclusion d'un nouvel accord de cessez-le-feu, il n'en demeure pas moins que de sérieuses divergences départagent les deux parties et empêchent la conclusion rapide de ce nouvel accord. La résistance palestinienne a affirmé pour sa part qu'il n y aurait pas d'accord sans l'établissement d'un cessez-le-feu global et sans que l'armée sioniste ne se retire totalement au-delà des lignes préétablies. «Nous voulons un cessez-le-feu global et le retrait de toutes les forces d'occupation sioniste de Ghaza, puis nous parlerons du dossier des prisonniers. Nous voulons également l'unité pour notre peuple à Ghaza et en Cisjordanie. «a déclaré, en effet, ce dimanche, Khalil Al-Hayya, chef adjoint du Hamas dans la bande de Ghaza, à la chaîne Al Jazeera. Des médias proches des thèses sionistes soutiennent quant à eux que l'entité sioniste n'accepterait jamais les exigences de Hamas et des autres factions de la résistance palestinienne et qu'elle ferait tout pour parvenir à un accord pour l'échange de prisonniers et une trêve de quelques jours sans pour autant répondre favorablement à toutes les conditions posées par la résistance palestinienne. S'il est encore tôt de parler des termes exacts de ce nouvel accord, il est en tout cas certain qu'il aura lieu dans les conditions fixées globalement par la résistance palestinienne. Pour l'instant, il n y a pas encore d'entente autour des conditions posées par le Hamas portant sur l'arrêt total des hostilités et le départ de Ghaza des troupes sionistes, mais la question des prisonniers, selon des indiscrétions diplomatiques révélées par certains médias, est en bonne voie. Contrairement au premier accord conclu en novembre passé où l'échange de prisonniers n'a concerné que des enfants et des femmes âgées, cette fois-ci l'échange de prisonniers inclurait des jeunes , des personnes âgées des deux sexes et même des officiers supérieurs de l'armée sioniste capturés par le Hamas et de grands leaders palestiniens qui croupissent depuis des années dans les geôles sionistes à l'exemple de Marwan Barghouti. L'entité sioniste est connue pour ses mensonges, son hypocrisie, ses tergiversations et ses fuites en avant, elle fera tout pour tenter d'étouffer la résistance et de réaliser son grand objectif consistant en l'anéantissement total du mouvement Hamas, mais la formidable résistance du peuple palestinien couplée à l'indignation mondiale devant les monstruosités commises le Tsahal commence à lui faire avaler ses prétentions. D'ailleurs le Hamas a été clair en déclarant que l'après-guerre à Ghaza ne se fera pas sans lui. L'ère post-Hamas à Ghaza à laquelle rêvent l'entité sioniste et ses alliées occidentales et arabes n'est qu'une «illusion» prévient en effet le chef du Hamas, Ismaïl Haniyeh. Les propos récents du ministre israélien de la Défense, Yoav Gallant, qui affirmait la guerre contre le Hamas à Gaza durerait "plus que quelques mois" sont édifiants. Autant dire qu'il ne finira jamais tant que les revendications légitimes du peuple palestinien ne soient pas concrétisées. L'unique issue qui reste à l'entité sioniste pour sortir du bourbier ghazaoui où elle a engagé son armée est la négociation. Et c'est ce qu'elle fait actuellement tout en continuant de massacrer des civils ghazaouis et mêmes ses propres soldats.

Boualem B.

SONDAGE AMÉRICAIN :

51 % DES JEUNES PENSENT QUE LA SOLUTION À LA QUESTION PALESTINIENNE CONSISTE À «METTRE FIN À ISRAËL»

Le journal hébreu Jerusalem Post a publié, en début de semaine, les résultats d'une enquête menée par «Harris Insight & Analytics» et le Center for Social Affairs de l'université américaine Harvard, qui ont manifesté des opinions anti-occupation parmi les jeunes Américains. L'enquête a indiqué que 51 pour cent des jeunes Américains âgés de 18 à 24 ans pensent que la solution à long terme à la question palestinienne passe par «mettre fin à Israël» et accorder des terres au Hamas et aux Palestiniens. 60 pour cent des personnes interrogées ont déclaré que l'opération du 7 octobre de Hamas pouvait être justifiée par les griefs des Palestiniens envers l'entité sioniste. Le même sondage fait ressortir que la majorité des Américains âgés entre 18 et 24 ans et entre 25 et 34 ans, croient qu'Israël commet un génocide. La plupart des jeunes américains considéraient qu'un cessez-le-feu pouvait entraîner la libération des prisonniers à Ghaza. L'enquête a montré aussi que les deux tiers des Américains âgés de 18 à 24 ans soutiennent qu'Israël doit cesser toutes les hostilités maintenant.

N.S.

LARBAOUI S'EST RENDU AU KOWEÏT POUR TRANSMETTRE LES CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, s'est rendu, hier, au Koweït, en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, pour transmettre les condoléances du président de la République et celles du peuple algérien à Son Altesse Cheikh Meshaal al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, émir de l'Etat du Koweït, et au peuple koweïtien frère, suite au décès de Cheikh Nawaf al-Ahmad al-Jaber al-Sabah. Le président Abdelmadjid Tebboune avait auparavant adressé un message de condoléances au prince héritier de l'Etat frère du Koweït, Cheikh Meshaal al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, suite au décès de l'Emir de l'Etat du Koweït, Son Altesse Nawaf al-Ahmad al-Jaber al-Sabah.

ALGÉRIE/ONU:

UNE COOPÉRATION EXTRÊMEMENT DENSE SUR TOUS LES VOLETS

Le Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations unies (ONU) aux opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix, a indiqué, lundi à Oran, que la coopération entre l'Algérie et l'ONU était «extrêmement dense à tous les volets». «La coopération entre l'Algérie et l'ONU est extrêmement dense, elle sera encore plus dense avec la présence prochaine de l'Algérie au Conseil de sécurité pour 2024-2025», a-t-il précisé, au sortir de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires Etrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf.

Dans ce cadre, il a souligné que beaucoup de questions ont été abordées, dont la situation au proche Orient, indiquant que «dans le cadre de mes responsabilités, j'ai mentionné les situations de nos différentes opérations dans cette région et les difficultés, les défis et les menaces qui existent». «Nous avons également parlé d'un certain nombre de sujets sur le continent africain et j'ai remercié le ministre pour l'appui de l'Algérie dans le cadre des engagements de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), des défis et des perspectives en ce qui concerne la situation sécuritaire et politique au Sahel».

M. Lacroix a indiqué avoir évoqué avec M. Attaf la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) et les différents efforts pour faire en sorte que cette mission et le processus politique se poursuivent aussi.

«C'était une discussion extrêmement utile, riche et très importante» avec M. Attaf, a affirmé le diplomate Onusien, qui a remercié l'Algérie pour l'organisation de cette conférence, puisqu'elle rassemble, a-t-il relevé, «les acteurs africains de paix et de sécurité de l'Union Africaine et les membres actuels et prochains non permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU».

Il a enfin fait savoir que, compte tenu du nombre, de l'importance et de la gravité des dossiers, il était «extrêmement essentiel que nous puissions participer à cette réunion en tant que Nations Unies».

APS

LE RAPPORT SERA PRÊT DÉBUT 2024

Enquête parlementaire sur le «déficit financier» d'institutions publiques

Selon les mêmes sources, le rapport sera prêt au début de l'année prochaine et comprendra une étude de la situation, élaborée au cas par cas, de même que des propositions pratiques liées à l'amélioration de la situation économique de ces entreprises publiques.

La commission des affaires économiques de l'Assemblée populaire nationale a ouvert une enquête sur les causes des difficultés financières et le contexte difficile auxquels sont confrontées plusieurs institutions publiques en Algérie.

Selon cette Commission de l'APN, ces institutions sont au nombre de plus de quatre-vingts. Un rapport détaillé sera également soumis au gouvernement sur la situation des entreprises par les députés, qui effectuent des visites d'inspection depuis le début de semaine. Selon les mêmes sources, le rapport sera prêt au début de l'année prochaine et comprendra une étude de la situation, élaborée au cas par cas, de même que des propositions pratiques liées à l'amélioration de la situation économique de ces entreprises publiques.

Le programme de la Commission des Affaires Économiques, du Développement, de l'Industrie, du Commerce et du Plan comprend des visites de terrain, lesquelles ont été officiellement lancées à partir du 15 décembre 2023 et s'étendent jusqu'au 19, et toucheront les wilayas de Tébessa, Batna et Oum El Bouaghi. Sont dans le programme-enquête : la mine de phosphate d'Al-Hadba et l'usine de N'gaous dans la wilaya de Batna, l'entreprise de coloration et de textile de batna, le Groupe Imgsa Industrie, l'entreprise « Capam », l'usine « Batimetal » à Oum El Bouaghi ; et enfin, l'usine de bois de Ain El Beida.

D'autre part, et avec la participation des chefs des blocs parlementaires, des visites sur le terrain seront organisées pour inspecter la situation de plus de 80 institutions publiques confrontées à des conditions financières difficiles, parce qu'inactives, en faillite ou confrontées à des difficultés de paiement des cotisations et des salaires.

Les inspections couvrent la plupart des wilayas du pays, et des rapports détaillés seront soumis au gouvernement ; la plupart des rapports intéressent en premier lieu le ministère de l'Industrie.

Parallèlement, le gouvernement a décidé d'apurer les dettes des établissements publics économiques confrontés à des difficultés financières à hauteur de 200 milliards de dinars, selon ce qui était prévu dans la proposition de loi de finances pour l'année 2024, qui a été approuvé par les deux Chambres du Parlement, et qui d'être définitivement avalisée.

I.Med Amine

SELON LES CHIFFRES DE L'AAPI :

4 651 projets d'investissement enregistrés à fin novembre

Le nombre de projets enregistrés au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a atteint 4 651 projets, à la fin du mois de novembre dernier, selon le Directeur général de l'agence, Omar Rekkache.

Animant un point de presse en marge de la cérémonie d'ouverture de la 3ème édition de la Conférence algérienne sur l'investissement (Algeria Investment Conference) qui se tient à Alger sur deux jours, Omar Rekkache a déclaré que ce chiffre représentait «le nombre des projets enregistrés depuis le 1er novembre 2022, date de début des activités de l'agence, et jusqu'au 30 novembre dernier», précisant que ce nombre incluait «90 projets impliquant les étrangers, entre projets en IDE (investissements directs étrangers) et investissements en partenariats».

Il avance, dans ce sillage que l'AAPI a entamé une opération visant à s'assurer que les opérateurs ayant enregistré des projets ont réellement lancé la phase de leur réalisation, tout en expliquant que cette démarche n'était «nullement une opération de contrôle mais, plutôt une façon de connaitre le taux de réalisation de ces projets et de recenser les obstacles qui pourraient être à l'origine du retard dans le démarrage de ces investissements, dans le but de les accompagner».

Evoquant la mise en avant de la place de l'Algérie sur la scène internationale, notamment continentale, dans le domaine de l'investissement, le DG de l'AAPI a évoqué dans son intervention l'entame des procédures «pour adhérer à l'ensemble des organisations internationales les plus actives» (dans le domaine de l'investissement), annonçant à l'occasion que l'»AAPI sera membre de l'Association mondiale des agences de promotion des investissements (World Association of Investment Promotion Agencies – WAIPA), à partir du mois de janvier 2024».

«La demande a été déposée officiellement, la semaine dernière, à New Delhi (Inde) par le représentant de l'AAPI qui a pris part à la 27ème édition de la conférence mondiale sur l'investissement» (du 11 au 14 décembre en cours), a-t-il expliqué en ajoutant que l'agence préparait également «son adhésion à l'Association africaine des agences de promotion de l'investissement».

Une adhésion qui vise «à avoir une position à la hauteur des potentialités de l'Algérie et de sa place dans la région», a-t-il souligné.

Le responsable a indiqué que l'AAPI allait «institutionnaliser et consacrer une journée mondiale de l'investissement en Algérie baptisée Invest DZ, qui sera un rendez-vous annuel consacré à la promotion de l'investissement en Algérie».

Enfin, concernant la plateforme numérique de l'investisseur qui traitera les demandes d'octroi du foncier économique, dont la gestion a été attribuée à l'AAPI conformément à la Loi fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement, le responsable a affirmé que son lancement se fera «dès que les textes seront publiés et les préparatifs techniques finalisés», tout en indiquant qu'il «espère le lancement de la procédure d'octroi au plus tard vers la fin du 1er trimestre 2024».

N.S./avec APS

MÉDICAMENTS

Saïdal s'oriente vers la fabrication des matières premières

Le président-directeur général du groupe Saïdal, Wassim Kouidri, a affirmé que le nouveau modèle économique adopté par le groupe public spécialisé dans la fabrication de produits pharmaceutiques permettra de réduire la facture des importations des médicaments de 1,1 milliard de dollars en 2026.

Le responsable de Saïdal a affirmé, dans une déclaration à l'APS, en marge de la pose de la première pierre pour la réalisation de deux nouvelles usines dans la wilaya de Mostaganem, que Saïdal s'oriente vers un nouveau modèle économique, qui travaille sur la fabrication des matières premières utilisées dans la production de certains médicaments, ce qui permettra de réduire la facture des importations, d'ici 2026, de 1,1 milliard de dollars. "Nous allons commencer dans la wilaya de Médéa avec une unité pour produire la matière première pour les antibiotiques, que le complexe produisait, il y a plus de 16 ans de cela dans la wilaya de Batna, pour produire la matière première pour l'insuline", a-t-il ajouté, signalant qu'à la fin 2024, Saïdal commencera à produire la matière première des médicaments anticancéreux, notamment les bio-similaires et des médicaments traditionnels pour traiter les tumeurs. Le même responsable affirme que "selon les études menées par Saïdal, avec ces unités, la facture des importations qui s'élèvent à 2,9 milliards de dollars, sera réduite de 1,1 milliard de dollars, au cours des trois prochaines années, à 1,8 milliard dollars US".

Concernant le neuvième site du groupe Saïdal dans la wilaya de Mostaganem, le même responsable a fait savoir que ce projet constitue un complément des produits de Saïdal qui font défaut actuellement, à savoir les médicaments vétérinaires et ophtalmologiques, qui entrent également dans le cadre des objectifs du nouveau modèle économique. Wassim Kouidri a indiqué également que "les deux usines de Mostaganem, qui ont une capacité de production de 11 millions de boites commerciales de gouttes et pommades et de 5 millions de boites commerciales de solutions et vaccins vétérinaires, permettront, une fois mises en service, de réduire la facture des importations, soit 250 millions de dollars". Quant à la production de médicaments vétérinaires, il a indiqué que ce projet s'inscrit dans le cadre de la démarche adoptée par le pays en matière de sécurité sanitaire nationale, sachant que plus de 80 % des médicaments qui seront produits par l'usine de Mostaganem sont actuellement importés en devises avec une facture qui varie entre 110 et 120 millions de dollars/an.

Ces médicaments seront, selon lui, disponibles avec la rapidité requise et seront proches des professionnels.

Outre les deux usines de Mostaganem, dont le coût global est de 1,9 milliard DA, avec un chiffre d'affaires de 11 milliards DA, Saïdal commencera à proposer de nouveaux produits pharmaceutiques d'ici 2024, a ajouté le même responsable. Kouidri a, en outre, déclaré : "Saïdal est actuellement en train de développer 123 nouveaux produits pharmaceutiques, qui seront introduits sur les marchés nationaux de manière progressive". "A partir de janvier prochain, nous commencerons le lancement de nouveaux médicaments, chaque mois jusqu'à la fin de 2024, date à laquelle le groupe aura plus de 300 produits pharmaceutiques sur le marché", a-t-il ajouté Le groupe Saïdal, à travers ces huit sites de productions, fabrique actuellement 160 médicaments, répartis sur 20 classes thérapeutiques avec une capacité de production annuelle estimée à 220 millions d'unités de vente, a-t-il soutenu.

R.N. / avec APS

BMS

AVERSES ORAGEUSES SUR PLUSIEURS WILAYAS DU PAYS JUSQU'À CE MARDI

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses accompagnées localement de chutes de grêle, continueront d'affecter plusieurs wilayas du nord et du sud du pays jusqu'à ce mardi après-midi, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie. Placé en vigilance «Orange», ce BMS concerne les wilayas de Tizi-Ouzou, Alger, Tipaza, Béjaïa, Boumerdès, Bouira, Ain Defla, Médéa et Blida, avec une quantité de pluie estimée entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, du lundi à 18h00 au mardi à 15h00, précise la même source. Ces pluies concernent également les wilayas d'Illizi, Ouargla, El Oued et Touggourt avec des quantités estimées entre 20 et 30 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 40 mm durant la validité de ce BMS qui court de ce jour à 18h00 au mardi à la même heure. **R.N.**

TRANSPORT AÉRIEN

AIR ALGÉRIE ANNULE DEUX VOLS VERS PARIS-ORLY EN RAISON D'UNE GRÈVE EN FRANCE

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé lundi dans un communiqué, l'annulation de deux vols vers l'aéroport Paris-Orly, en raison d'un mouvement de grève en France, soulignant la programmation d'un vol supplémentaire vers cet aéroport ce mardi. "Air Algérie informe son aimable clientèle, qu'en raison d'un mouvement de grève prévu en France le 18 décembre 2023, plusieurs vols seront impactés", lit-on dans le communiqué, soulignant l'annulation de deux vols, le AH1108/09 (Sétif /Paris-Orly/Sétif), et le vol AH1008 (Alger/Paris-Orly). Air Algérie a, par ailleurs, annoncé la mise en place d'un vol supplémentaire, AH1300, ce mardi, dont le départ d'Alger est prévu à 04h20 et l'arrivée à Paris-Orly à 06h40, afin de soutenir le vol AH1009.

LUTTE CONTRE LES ZONES D'OMBRE

Le taux de réalisation du programme serait à près de 92%

Venir à bout de ce qui a été, à l'issue d'études d'analyse, qualifié de « zones d'ombre » sur l'ensemble du territoire national est l'objectif phare d'un ambitieux programme, en cours de réalisation, et qui mobilise une enveloppe financière de pas moins de 453 milliards de dinars engagée par les pouvoirs publics. Il a été ainsi constaté que lesdites zones souffrent en effet de retard de développement à différents niveaux et touchant à plusieurs secteurs, mais le premier frein au développement se trouve être essentiellement l'enclavement de ces zones.

Selon Mustapha Haddam, directeur général du Centre national d'études et d'analyses prospectives, sous tutelle du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le programme de lutte contre les zones d'ombre comprend quelque 36 150 projets structurants et se trouve à un taux de réalisation de près de 92%. Mustapha Haddam, qui s'exprimait hier lors de l'émission « L'invité de la rédaction de la Chaîne III de la Radio algérienne », a précisé en outre que les projets touchent à tous les secteurs à commencer par celui de l'éducation avec l'objectif de réduire le nombre d'élèves par classe, mais aussi les rapprocher de leurs lieux de résidence par la réalisation de nouvelles écoles. Le secteur de la santé n'est pas en reste au même titre d'ailleurs que celui de l'AEP (l'alimentation en eau potable) et l'assainissement, l'alimentation des zones d'ombre en énergie électrique et gaz naturel, mais avant tout la lutte contre l'isolement par le désenclavement et l'ouverture des axes routiers. **N.S.**

AFFAIRES RELIGIEUSES

Réunion de coordination sur la Omra et les préparatifs de la prochaine saison du Hadj 2024

Le Directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), Ahmed Slimani a présidé, dimanche une réunion de coordination consacrée à la Omra pour cette saison et aux préparatifs liés à la prochaine saison du hadj, indique un communiqué de l'ONPO. Lors de cette réunion, Ahmed Slimani a écouté «une présentation détaillée sur le déroulement de la Omra pour cette saison ainsi que les préparatifs liés à la prochaine saison du Hadj 2024/1445, où il a souligné la nécessité «d'accélérer le rythme des travaux afin d'accomplir toutes les procédures et les mesures nécessaires dans leurs délais pour faire réussir ce processus», précise la même source.

La réunion a, également, constitué l'occasion d'évoquer «les procédures de gestion des systèmes informatisés devant être décidées, ainsi que les préparatifs en cours pour la conférence et exposition sur le Hadj et la Omra prévue au Royaume d'Arabie saoudite du 8 au 11 janvier 2024» conclut le communiqué.

R.N.

START-UP

SIGNATURE D'UN MÉMORANDUM D'ENTENTE ENTRE «ALGERIA VENTURE» ET «TURKISH AIRLINES»

Un mémorandum d'entente a été signé, avant-hier à Alger, entre l'accélérateur public de start-up «Algeria Venture» et la compagnie aérienne turque «Turkish Airlines», visant à soutenir les startupeurs et les innovateurs pour leur permettre de bénéficier de tarifs préférentiels des billets d'avion. La cérémonie de signature s'est déroulée au Palais des expositions (Pins maritimes) en marge de la 31e édition de la Foire de la production algérienne. Le document a été cosigné par le Directeur général d'«Algeria Venture», Sid Ali Zerrouki, et le Directeur général de «Turkish Airlines» en Algérie, Muhammed Ibrahim Kavranoglu, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid et de l'ambassadeur de Turquie à Alger, Muhammet Mucahit Kucukyilmaz. Le partenariat vise à encourager l'innovation ouverte et à faciliter le développement économique en offrant des réductions spéciales sur les billets d'avion aux start-up labellisées et en exposant les innovations de ces entreprises au niveau international, en sus de l'organisation de workshops et de conférence pour promouvoir cette coopération. Sid Ali Zerrouki a souligné, à cette occasion, que Turkish Airlines avait décidé «d'aider les start-up algériennes à se développer non seulement à l'intérieur du pays mais aussi à l'étranger». Il a, également, indiqué que la compagnie « transportera les porteurs de projets vers les différentes parties du monde à un prix très attractif, ce qui permettra de renforcer les jeunes compétences en Algérie.» De son côté, M. Kavranoglu a affirmé que la compagnie aérienne «Turkish Airlines» desservait plus de 350 destinations à travers le monde et 60 destinations en Afrique, soulignant que la société soutenait les start-up et l'innovation. «Nous sommes heureux de faire partie de l'écosystème des start-up en Algérie, qui, à notre avis, sera un acteur majeur de l'économie algérienne», a-t-il ajouté.

R.E.

EXPOSITIONS

SONATRACH PREND PART À LA 31E ÉDITION DE LA FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

Le groupe Sonatrach et ses filiales prennent part à la 31e édition de la Foire de la production algérienne, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du 14 au 23 décembre au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, a indiqué un communiqué du groupe.

Placée sous le slogan "L'entreprise productive, base de la croissance et du développement économique", la manifestation économique a vu la participation de plus de 500 exposants représentant les entreprises nationales, publiques et privées dans plusieurs secteurs productifs. La participation de Sonatrach à cette édition se veut "une occasion pour faire connaître le secteur des hydrocarbures et les activités stratégiques de l'entreprise, considérée comme étant la locomotive de l'économie nationale, et d'évaluer les opportunités offertes par le marché local". La manifestation offre également au groupe pétrolier public l'opportunité de mettre en avant ses efforts visant à promouvoir le contenu local et à affirmer son engagement en tant qu'entreprise nationale contribuant à la création de richesses et à la promotion du développement économique et industriel du pays, conclut le communiqué.

MOIS DE RAMADHAN

Une commission multisectorielle pour le suivi de l'approvisionnement du marché national

Présidée par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, la commission est composée des représentants des ministères de l'Agriculture et du Développement rural et de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, ajoute le document.

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, a annoncé avant-hier, l'installation d'une commission multisectorielle chargée du suivi de l'approvisionnement du marché national pour assurer la disponibilité des produits de première nécessité en quantités suffisantes couvrant la demande.

Présidée par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, la commission est composée des représentants des ministères de l'Agriculture et du Développement rural et de l'Industrie et de la production pharmaceutique, ajoute le document.

Selon un communiqué du ministère, la commission veillera "à la préparation à l'avance du mois de Ramadhan, à travers un calendrier d'approvisionnement en produits de large consommation, notamment ceux très demandés en ce mois de jeûne". Le ministère du Commerce, Teyeb Zitouni a affirmé, à cette occasion, que la mise en place de cette commission "intervient dans le cadre des efforts des hautes autorités, visant à garantir un approvisionnement régulier en différents produits de large consommation".

Pour le ministre, il s'agit également de "coordonner les efforts entre les ministères concernés pour un suivi minutieux et efficace du marché national afin d'assurer la disponibilité des produits de première nécessité en quantités suffisantes couvrant la demande". Ladite commission se chargera de mettre en place des comités locaux multisectoriels, à travers les 58 wilayas pour évaluer l'approvisionnement des marchés, souligne le communiqué.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des secrétaires généraux des ministères concernés, de cadres du secteur du Commerce et de la Promotion des exportations et des directeurs généraux de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OIAC) et du groupe "Agrodiv".

N.S.

ASF/CNEP-BANQUE :

Une convention portant affectation d'une tour à Alger pour abriter les start-up

Une convention a été signée, dimanche, entre le Fonds algérien des start-up (ASF) et la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque), portant affectation d'une tour à Alger pour abriter les start-up.

Ladite convention a été signée entre le Directeur général de la CNEP-Banque, Samir Tamrabet, et le Directeur général de l'ASF, Okba Hachani, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faid, et du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, et ce, en marge de la Foire de la production algérienne au Palais des expositions (Alger). En vertu de cette convention, la Tour numéro 17 située dans la cité des 554 logements, El Djawhara (Hamma-Belouizdad), propriété de la CNEP-Banque, sera exclusivement mise à la disposition du Fonds "ASF" pour abriter les start-up. La Tour numéro 17 se compose de 17 étages, sur une superficie globale de 10.000 m² et comprend des installations nécessaires et adaptées aux activités des start-up. En plus des espaces dédiés à l'hébergement des start-up, cette tour "moderne" comprend des centres de modélisation, des accélérateurs de start-up, ainsi que le nouveau siège de l'ASF et des espaces d'exposition et de détente.

Dans son allocution à cette occasion, Yacine El-Mahdi Oualid a affirmé que l'objectif de cette initiative était de fournir un espace commun dédié aux start-up pour les aider à bénéficier amplement de l'accompagnement et du soutien, en tant que vitrine pour ces entreprises au niveau national et international. Il ajouté que cette tour fera office de pôle technologique, affirmant que cette initiative sera généralisée à d'autres wilayas. De son côté, M. Faid a salué cette initiative et encouragé les autres institutions financières à entreprendre de telles démarches qui pourraient créer une dynamique et un environnement propices à l'innovation et à l'entrepreneuriat, ce qui contribuera positivement au développement économique. Il a souligné, à ce propos, la grande importance des start-up dans le promotion de l'investissement, l'ouverture de nouveaux horizons et opportunités d'emploi, notamment pour les jeunes, outre leur rôle majeur dans la modernisation et le développement des services financiers. Il a, à cet égard, estimé que "les start-up contribuent au progrès et à la viabilité financière, en fournissant des solutions de financement innovantes qui répondent aux besoins de toutes les catégories de la société." Le ministre a également souligné que "l'Algérie, aspire à travers sa nouvelle stratégie économique à créer un écosystème solidaire et solide visant à renforcer et à diversifier les outils destinés à la création et à l'accompagnement des start-up", ajoutant que "l'objectif de ce système et que ces start-up soient le moteur principal qui conduit la transition économique de l'Algérie vers un modèle qui s'appuie sur plusieurs secteurs économiques et qui repose sur de forts investissements dans le domaine de la connaissance et des technologies".

R.E./avec APS

INTEMPÉRIES :

Plusieurs routes coupées dans le nord du pays

L'accumulation de neige a également provoqué la fermeture du chemin de wilaya 172, reliant la commune Ichmoul (Batna) et la commune de Bouhmama (Khenchela).

Les intempéries qui ont affecté plusieurs régions du pays au cours des dernières 48 heures ont causé la fermeture de plusieurs routes au nord du pays, en raison de l'accumulation de neige et d'une forte pluviométrie, a indiqué lundi un bilan des services de la Gendarmerie nationale (GN).

Il s'agit de la RN 33 au niveau de la région d'Assoul dans la commune d'Ait Boumahdi (Tizi Ouzou), la RN 33 reliant les wilayas de Tizi Ouzou et Bouira, plus précisément au niveau de la région de Tikjda, dans la commune d'El Asnam et la région de Lakoukar, dans la commune de Bechloul (Bouira), précise la même source. L'accumulation de neige a également provoqué la fermeture du chemin de wilaya 172, reliant la commune Ichmoul (Batna) et la commune de Bouhmama (Khenchela). Par ailleurs, les fortes pluies ont provoqué la fermeture de la RN17 dans son tronçon reliant les communes de Hacine et Mohammadia (Mascara) au lieu-dit Oued Hebra. Le chemin de wilaya 52 dans la wilaya de Relizane est également fermé au niveau de Douar El Salhia dans la commune de Beni Zentis, ainsi que le chemin de wilaya 57 dans la wilaya d'Annaba au niveau du pont de Bergouga et de l'intersection du village Zgaa dans la commune de Chetaibi.

Bouira : des visites touristiques et culturelles vers plusieurs wilayas du pays

Une série de visites touristiques et culturelles a été lancée dimanche à Bouira avec la participation de 180 jeunes, dans le cadre d'un accord de jumelage impliquant plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris dimanche auprès des services de la direction du tourisme et de l'artisanat. Il s'agit de la première série de visites touristiques et culturelles lancée depuis le siège de la wilaya par les autorités locales, et avec la participation de 180 jeunes venus de quelques communes de la wilaya de Bouira, a expliqué à l'APS la directrice du tourisme et de l'artisanat, Samira Moumen. Cette série comprend quatre groupes de jeunes, qui se rendent dans les wilayas de Ghardaïa, Timimoun, Oran, Ain Témouchent, Guelma, Skikda, Annaba, Tipaza et Chlef, pour découvrir les différents sites touristiques et culturels et pour échanger leurs expériences et leurs connaissances avec les autres jeunes de ces wilayas, a-t-elle dit. L'objectif de ces visites est de promouvoir davantage le tourisme local à travers les différentes wilayas du pays et de donner une nouvelle impulsion à ce secteur, ainsi que de créer une dynamique chez les jeunes afin qu'ils s'impliquent davantage dans le processus de développement du tourisme à via ce genre de déplacements, selon les initiateurs. Lancées dans le cadre de voyages organisés, ces visites dureront de 5 à six jours, ce qui permettrait aux jeunes de Bouira de connaître les potentialités touristiques et culturelles de chaque wilaya, a-t-on précisé. Dans le cadre de cette manifestation, les 180 jeunes participeront à plusieurs activités initiées à cette occasion dont des visites guidées, des compétitions sportives, ainsi que des expositions de l'artisanat, et autres activités de musique folklore, selon les détails fournis par la directrice du tourisme. Des guides touristiques accompagnement ces jeunes visiteurs afin de les orienter et leur faire découvrir les différentes wilayas. Des représentants du conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) ainsi que de la société civile prennent part à ces visites, a relevé Mme Moumen.

APS

VILLE NOUVELLE DE BOUGHEZOUL :

UNE AGGLOMÉRATION APPELÉE À DEVENIR UNE RÉALITÉ

La ville nouvelle de Boughezoul (Médéa) est un projet urbanistique structurant "en mesure d'impulser une véritable dynamique économique au niveau de la région des hauts plateaux", a affirmé, mercredi, le président du conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Sidi-Mohamed BouchenakKheladi.

"La ville nouvelle de Boughezoul, sud de Médéa, fait partie des grands projets stratégiques et structurants dont la matérialisation va contribuer à impulser une véritable dynamique économique à travers toute la région des hauts-plateaux et transformer celle-ci en un pôle d'investissement très attractif", a indiqué le président du CNESE en marge d'une rencontre organisée par l'organisme de gestion de la ville nouvelle de Boughezoul sur site. Il a fait part de "l'entière disponibilité" de son instance à apporter l'aide et la compétence nécessaire à la concrétisation de ce mégaprojet immobilier et à œuvre avec l'ensemble des départements ministériels concernés pour que ce projet puisse devenir une réalité. Un exposé détaillé sur le projet a été présenté par le directeur général de l'organisme de gestion de la ville nouvelle de Boughezoul, Fateh-Zemmouri, à la délégation du CNESE qui s'est déplacée sur les lieux accompagnée par le chef de l'exécutif local, Djahid Mous. S'étendant sur une superficie globale de 19.500 ha, la ville nouvelle de Boughezoul est conçue pour accueillir une population estimée à 350 mille habitants.Elle est traversée par 28 km de galeries techniques, incluant des réseaux de fibres optiques, d'eau potable, de réseaux électriques et d'irrigation réalisés lors de la première phase d'aménagement du site.

APS

HYDRAULIQUE :

DERBAL REÇOIT DES DÉPUTÉS DE L'APN REPRÉSENTANT LA WILAYA DE MILA

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a reçu, dimanche à Alger, des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) représentant la wilaya de Mila dans l'objectif de s'enquérir de leurs préoccupations relatives au secteur pour cette wilaya, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère en présence des cadres du secteur avec la participation du directeur de l'Hydraulique de la wilaya de Mila via visioconférence, les députés ont soulevé une série de préoccupations des habitants de Mila, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et l'irrigation, précise le communiqué.

A ce propos, le ministre a donné des explications sur les différentes procédures prises par le secteur en vue de l'amélioration du service public des eaux à la wilaya, appelant les responsables à la mise en œuvre des programmes tracés, en sus d'obliger les entreprises de réalisation à accélérer la cadence des travaux selon les délais fixés. M. Derbal a, également, chargé l'Inspecteur général du ministère de présider une commission d'inspection pour le suivi de la cadence des programmes de développement et le recensement des lacunes afin de mobiliser les ressources financières nécessaires, notamment en ce qui concerne l'eau potable et l'hydraulique, outre la sécurisation et la protection du barrage de Beni Haroun, eu égard au caractère stratégique national qu'il revêt. Ladite commission débutera sa mission en début janvier.

MÉDÉA :

ENTRÉE EN EXPLOITATION D'UNE CHAINE DE TRI DE DÉCHETS PLASTIQUES

Une chaine de tri des déchets plastiques implantée dans l'enceinte du centre d'enfouissement technique (CET) de Ksar-El-Boukhari, sud de Médéa, est entrée récemment en exploitation, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de l'environnement. Dotée d'installations modernes, cette chaine de tri a une capacité de traitement de 10 tonnes/heure de déchets plastiques, a indiqué la directrice de l'environnement, Samira Maâmeri, relevant que la mise en service de cette unité est appelée à faciliter le traitement de ce type de déchets et leur valorisation.

En sus de la préservation de l'environnement, l'entrée en fonction de la chaine de tri du CET de Ksar-El-Boukhari va encourager le développement des activités de recyclage, générant ainsi des emplois et assurer des ressources financières pour l'établissement et les collectivités locales, a-t-elle ajouté. Une enveloppe financière d'un montant de neuf (9) millions de dinars a été injectée dans ce projet destiné à renforcer les moyens de traitement des déchets ménagers et à réduire leur impact sur le milieu naturel, a-t-elle conclu.

APS

FROID ET DOULEU

EN HIVER, MIEUX VAUT BO

En hiver, de nombreuses personnes souffrant d'arthrose se plaignent de douleurs aux articulations, principalement en hiver. Le froid réveille-t-il ces douleurs ? Selon les spécialistes, c'est plutôt l'humidité qui engendre ce ressenti mais c'est difficile d'expliquer pourquoi. Aucune étude n'a réussi à le prouver. La plus récente sur le sujet a été publiée dans la revue scientifique Nature en 2019 et a été menée par l'université de Manchester, au Royaume-Uni. Elle a été réalisée avec l'aide de 13.000 patients et sur la base d'informations quotidiennes fournies par 2 658 d'entre eux pendant six mois. Le Pr William Dixon, auteur principal de cette étude, y explique que "l'analyse a montré que lors de journées humides et venteuses où la pression atmosphérique est basse, les risques d'avoir plus de douleur, par rapport à une journée moyenne, étaient d'environ 20%". Il est difficile d'expliquer pourquoi un temps humide peut avoir des conséquences sur l'arthrose. L'étude avance quelques hypothèses parmi lesquelles une variation de densité au niveau des parties qui entourent l'os, ou encore l'action des conditions atmosphériques sur les terminaisons nerveuses responsables de la douleur autour de l'articulation. Divers facteurs pourraient aussi être susceptibles d'influencer et de renforcer la perception des douleurs articulaires en hiver, soulignent les experts. Certains travaux suggèrent par exemple que la perception plus aiguë de la douleur en hiver pourrait être liée à des fluctuations saisonnières de la maladie, à un manque de vitamine D, voire à l'influence sur notre organisme des basses pressions. Mais les données manquent encore pour tirer des conclusions sur les liens entre météo et douleurs des articulations. « En revanche, il est possible d'agir sur d'autres paramètres qui influencent la douleur et sa perception. C'est notamment le cas de la qualité du sommeil, de l'humeur ou du niveau d'activité physique », précise un article publié dans le journal The The Conversation. « Ce dernier point est très important : l'exercice physique permet en effet d'améliorer le fonctionnement de notre organisme, notre force et notre mobilité. Il est également bénéfique pour notre santé mentale, et permet de réduire le risque de survenue de nombreuses maladies chroniques », ajoute cette même source. Il ne faut donc surtout pas que les douleurs ressenties constituent un prétexte pour éviter de faire de l'exercice, faute de quoi un cercle vicieux qui pourrait accentuer lesdites douleurs risquerait de se mettre en place. Comment y parvenir ?

Comme beaucoup de personnes, un temps froid et surtout humide peut faire ressurgir de vieilles douleurs endormies, arthrose de hanche, genou ou encore tendinite.

LA DOULEUR, OU COMMENT NOTRE CERVEAU TENTE DE NOUS PROTÉGER

On peut considérer la douleur comme le moyen employé par notre cerveau pour protéger le reste de notre corps : elle agit en effet comme une sorte de système d'alarme intégré dont le rôle est de nous avertir d'un danger imminent, ou de la survenue d'un préjudice, afin que nous puissions réagir de manière adéquate. Mais outre le fait que nous ne soyons pas tous égaux face à elle, la douleur n'est pas toujours un indicateur fiable des dommages réellement subis par notre peau, nos muscles ou nos os. En effet, dans certains cas, ce système d'alerte peut engendrer des faux positifs, autrement dit, sonner l'alarme quand ce n'est pas nécessaire. « Ainsi, les douleurs articulaires et la raideur peuvent sembler s'aggraver par temps froid, alors que ce n'est pas forcément le cas. Cela peut susciter des inquiétudes et nous amener à moins pratiquer d'exercice, de crainte de risquer d'aggraver la situation. Or, un tel comportement peut s'avérer contre-productif : éviter toute activité physique peut en effet aggraver la douleur plutôt que l'atténuer. Ce qui peut être particulièrement problématique en hiver, alors que nous sommes déjà moins actifs » , indique cette même source. La réduction de nos mouvements, conjuguée à une exposition moindre à la lumière, peut mener à une augmentation des douleurs articulaires, et être également associée à une dégradation de notre sensation de bien-être et de notre humeur. Se met alors en place un cercle vicieux qui peut aggraver les symptômes au fil du temps. Il est cependant possible, en s'appuyant sur quelques connaissances et avec un peu d'assistance, de rester actif durant ces périodes. Le recours à des professionnels de la santé, médecins ou spécialistes en activité physique adaptée), qui seront à même de nous aider à nous fixer des objectifs et à mettre en place les programmes nécessaires pour les atteindre, peut être appréciable. Et certaines petites stratégies du quotidien peuvent aussi être s'avérer efficaces pour ne pas trop se laisser aller en hiver.

RESTER ACTIF DURANT L'HIVER

Lorsque l'on souhaite rester actif durant la période hivernale, il est utile dans un premier temps de faire le point sur les nombreux facteurs interconnectés qui affectent notre santé. Pour résumer, il s'agit principalement : de facteurs biologiques (notre bagage génétique, les maladies éventuelles qui peuvent nous affecter) ; de facteurs psychologiques (notre façon de penser, de ressentir et de réagir) ; de facteurs sociaux (quelles sont nos relations sociales, quel soutien nous pouvons en retirer…). Il faut aussi avoir conscience que trop se focaliser sur l'objectif final à accomplir n'est peut-être pas la meilleure des choses à faire. En effet, s'il est trop élevé, cela peut s'avérer démotivant. Mieux vaut procéder par étapes, en se fixant des objectifs intermédiaires facilement atteignables. Il peut par exemple s'agir de ne plus se garer juste devant la porte du magasin dans lequel on souhaite faire ses courses, mais à une certaine distance, que l'on prendra soin d'augmenter progressivement, afin d'augmenter sa tolérance à l'exercice.

De même, mieux vaut pratiquer quelques minutes par jour, plutôt que de s'astreindre à une seule longue séance éprouvante une fois par semaine. D'après de nombreuses revues scientifiques, pour soulager les douleurs articulaires liées à l'humidité, le rhumatologue conseille d'anticiper la météo en prenant des antalgiques (paracétamol) pour prévenir ces pics de douleur. Il ne faut cependant pas appréhender le froid. Il a des effets bénéfiques sur l'arthrose quand la douleur est inflammatoire, rappellent les experts particulièrement sur les articulations superficielles comme le genou, les doigts et les poignets. En effet, le froid "a un effet de vasoconstriction qui soulage les douleurs", réduit l'inflammation et l'afflux de sang dans les articulations qui sont enflammées. Il a également un effet anesthésiant. Certaines méthodes naturelles ont une grande efficacité contre l'arthrose et permettent de diminuer la consommation de médicaments chimiques. Huile essentielle, plante, bicarbonate...

COMMENT SE NOURRIR QUAND IL FAIT FROID ?

Comment s'alimenter pour lutter contre le froid et tenir éloignés les virus de l'hiver ? Voici le top 10 des aliments à mettre au menu tout au long de la froide saison.

Théoriquement, lorsque les températures baissent, notre organisme a besoin de plus d'énergie pour maintenir sa température interne à 37 °C. C'est pour cette raison que les plats d'hiver sont généralement plus riches en graisses et en féculents. C'est aussi pour cela que nous sommes naturellement attirés par le gras et le sucre dès que le thermomètre baisse. Mais si cela est vrai pour les personnes qui passent beaucoup de temps en extérieur ou dans des endroits mal chauffés, c'est moins le cas pour tous ceux qui passent leurs journées au chaud dans un bureau ou dans un canapé au coin du feu. On peut se protéger du froid, de la fatigue et des virus en misant sur les aliments riches en vitamines et en minéraux - tels que les fruits et légumes frais, les oléagineux et les céréales complètes - qui vont contribuer à renforcer notre système immunitaire et à limiter les carences fréquentes en hiver. Enfin, certains aliments - tels que les épices, le thé ou le café - ont une action thermogénique, ce qui signifie qu'ils augmentent la production de chaleur par l'organisme. Parmi les aliments conseillés , les oléagineux : amande, noix…, qui sont de formidables alliés de l'hiver.

Riches en magnésium, ils contribuent à réduire l'irritabilité, la fatigue et les douleurs musculaires. Ils sont aussi une excellente source d'acides gras insaturés, et en particulier les célèbres oméga 3 qui jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement du système immunitaire. Ces fruits à coque contiennent de la vitamine E, un antioxydant qui protège nos cellules du vieillissement prématuré. Les fruits secs, comme les pruneaux, les dattes séchées, les figues séchées et les abricots secs, sont une source incroyable d'énergie et de fibres. Leur richesse en glucides simples à faible indice glycémique fait d'eux un en-cas idéal pour lutter contre la fatigue et le froid. De plus, ils contiennent des minéraux essentiels, tels que le potassium, le magnésium, le fer et le calcium, qui contribuent à renforcer le système immunitaire et à maintenir un bon équilibre électrolytique. Enfin, ils sont riches en vitamines, notamment en vitamines A, B et E, qui ont des propriétés antioxydantes et aident à maintenir une bonne vision, une peau saine et un système nerveux fonctionnel. Les agrumes : pamplemousse, orange, clémentine… sont des fruits incontournables de l'hiver. Gorgés de vitamine C, un puissant antioxydant qui renforce le système immunitaire et lutte contre la fatigue, ils procurent un effet coup de fouet, précieux en cas de baisse de régime. Ils sont aussi une source précieuse de fibres, bénéfiques pour le transit et apportent un sentiment de satiété. En plus de leurs propriétés antifatigue, les agrumes ont un effet anti-inflammatoire qui aide à résister aux agressions microbiennes, idéal pour se prémunir contre les petits maux de l'hiver. Petit bonus

: ils fournis
reconnus po
Par ailleurs,
Outre leur ca
nos papilles,
propriétés th
contre le fro
ses vertus st
lutter contre
ment le ginge
d'activer la th
de chaleur. Il
dants puissa
du système i
La cannelle
thermogéniq
chaleur par
étoilé est ap
spasmodique
soulager les
fréquents en
vitamines et
antiseptique
forcent le sys
tant une save
naires. Ces
bien dans le
(infusions, th
soit un ingré
pour ses mu
fatigue. Il est
et C, qui cont
système ner
Ses propriété
matoires aide
nales comme
aussi connu
système card
nitaire, ce qu
fique pendan
velle pour les
noir est un e
fatigue et le
sium - minér
phényléthyla
déprime et b
ailleurs des
caféine et la t
fouet très ef
chocolat noir
qui permet
ment, sans af
ral, antibacté
est un alimen
ses propriét
sur la sphère
Il existe diffé
cun des vertu
d'oranger es
possède des
est utilisé po
et de la gripp
contribuent
intestinale sa
immunitaire
Enfin, grâce
de la ruche e
gine ou de
Consommé
naires, où o
santé, le thé
tecteurs, de
buent à renf
en assurant
Riche en thé
consommé le
du bon pied
théanine, un
effet relaxant
réduction du
lant sur le s
sont indénia
tomne et de
partie de leu

RS ARTICULAIRES

OUGER QUE NE RIEN FAIRE

sent également des polyphénols, our leurs vertus anticancéreuses. les épices sont recommandées. pacité à réchauffer nos assiettes et les épices sont connues pour leurs hermogéniques, idéales pour lutter id. Le gingembre est célèbre pour timulantes et tonifiantes, aidant à la fatigue hivernale. C'est notamerol qu'il contient qui a la capacité hermogénèse, à savoir la sensation l contient par ailleurs des antioxyants, participant au renforcement mmunitaire.

possède elle aussi des propriétés ues, favorisant la production de l'organisme. La badiane ou anis préciée pour ses propriétés anties et expectorantes, utiles pour troubles digestifs et respiratoires hiver. Enfin, l'anis étoilé, riche en minéraux, possède des propriétés s et anti-inflammatoires qui renstème immunitaire, tout en apporeur unique à vos préparations culiépices peuvent être utilisées aussi es plats qu'en boissons chaudes né, tisanes). Outre le fait que l'ail dient santé par excellence, il brille ltiples vertus contre le froid et la très bien pourvu en vitamines B6 tribuent au bon fonctionnement du veux et luttent contre l'asthénie. és antibactériennes et anti-inflament à combattre les maladies hivere le rhume ou la grippe. L'ail est pour son rôle dans le maintien du diovasculaire et du système immui le rend particulièrement bénét la froide saison. Une bonne nous amateurs de chocolat : le chocolat excellent allié pour lutter contre la froid ! Sa forte teneur en magnéal antifatigue par excellence - et en mine font de lui un aliment antiboosteur de moral. Il contient par composés stimulants tels que la théobromine pour un effet coup de ficace. Bien que riche en sucre, le possède un index glycémique bas, de donner de l'énergie durableffoler la glycémie sanguine. Antivirien et anti-inflammatoire, le miel nt reconnu depuis longtemps pour és anti-infectieuses, ses bienfaits ORL et son effet antitussif naturel. rents types de miels, qui ont chaus spécifiques. Par exemple, le miel st un antiseptique respiratoire et vertus sédatives. Le miel de tilleul ur traiter les symptômes du rhume e. Riches en probiotiques, les miels par ailleurs à l'entretien de la flore aine, dont le rôle dans le système n'est plus à démontrer.

à ses vertus apaisantes, ce produit st un précieux remède en cas d'angorge irritée, fréquents en hiver. en Chine depuis plusieurs milléi lui prête de nombreuses vertus vert est riche en polyphénols propuissants antioxydants qui contriforcer nos défenses immunitaires la protection des globules blancs. éine, il est stimulant et peut être e matin pour commencer la journée . Le thé contient également de la acide aminé qui aurait à la fois un t sur le système nerveux (avec une stress mental) et un effet stimuystème immunitaire. Les courges blement les légumes stars de l'au- l'hiver. Elles doivent une grande rs bienfaits à leur richesse en bêta-

carotène (pro-vitamine A). Ce pigment responsable de leur jolie couleur orange, a la capacité de stimuler la prolifération des cellules immunitaires (les lymphocytes B et T) et donc de booster le système immunitaire. Gourmandes et peu caloriques, riches en vitamines, minéraux et fibres, elles contribuent à la couverture de tous nos besoins nutritionnels sans menacer notre ligne et donc notre forme physique !

Les poissons gras tels que les sardines sont particulièrement riches en vitamine D, aussi appelée « la vitamine du soleil », qui est souvent en déficit durant les mois les plus sombres et dont le premier signe de carence est la fatigue. De plus, ils sont une excellente source d'oméga-3, efficaces pour booster le système immunitaire.

LE RÔLE DU MICROBIOTE INTESTINAL

Le microbiote intestinal peut jouer sur votre digestion, votre système immunitaire et même votre humeur. C'est pourquoi il est essentiel de veiller à son bon équilibre, c'est ce que souligne un article publié dans National Geographic. Avez-vous déjà eu des « papillons » dans le ventre lorsque vous êtes nerveux ou surexcité ? Vous est-il déjà arrivé d'avoir faim après avoir vu une publicité pour de la pizza à la télévision ? Le responsable de ces sensations, c'est votre ventre, qui communique avec votre cerveau. « L'intestin possède son propre microbiote, une communauté d'organismes microscopiques tels que les bactéries, les virus, les champignons et les parasites qui peuplent l'intérieur de notre tube digestif.

Le corps compte aussi des microbiotes respiratoire, cutané, urogénital et buccal. Ensemble, ils forment le microbiome humain, qui comprend des billions de microbiotes vivant sur la surface de notre corps et à l'intérieur de celui-ci », indique cette même source. Essentiel à votre santé, votre microbiome s'apparente à un écosystème miniature, explique Justin Sonnenburg, professeur de microbiologie et d'immunologie à l'école de médecine de l'université de Stanford. « On peut le comparer à une forêt tropicale microscopique, qui abrite de nombreuses espèces de toutes les formes et tailles, qui forment ensemble ces communautés complexes à différents endroits du corps », décrit-il. On ne saurait surestimer l'importance de ces mondes minuscules, qui contribuent notamment à protéger notre organisme contre les attaques d'agents pathogènes, à stimuler le système immunitaire et à digérer les aliments. Certains microbes intestinaux peuvent poser problème, mais la plupart sont bénéfiques, à condition que leur équilibre soit assuré (dans le cas contraire, ils peuvent provoquer maladies ou mycoses). Dévoilant la diversité du microbiote intestinal, cet échantillon de matières fécales humaines contient une énorme bactérie environ 50 fois plus longue qu'E. Coli. Les scientifiques tentent d'identifier les différentes façons dont ces microbes peuvent jouer sur notre santé, notre poids, notre humeur et même notre personnalité.

Le microbiote intestinal est constitué du microbiote qui vit dans notre tube digestif, y compris l'estomac. C'est toutefois dans le côlon, la plus longue partie du gros intestin, que se trouvent la plupart des microorganismes qui le composent. Ces derniers, et plus particulièrement les bactéries, aident le corps à décomposer les glucides, les protéines et les sucres en nutriments ainsi qu'à transformer les fibres dans le côlon. « Tout ce que nous mangeons et buvons qui n'est ni digéré ni absorbé descend par le tube digestif jusqu'au côlon distal et le côlon, où la majorité des microbes sont consommés par le microbiote », explique Gail Cresci, chercheuse spécialiste du microbiote au sein du service de gastroentérologie, d'hépatologie et de nutrition pédiatriques à la clinique pour enfants de Cleveland. Le microbiote intestinal est étroitement lié à notre santé. Plusieurs études attestent ainsi de la forte corrélation entre la surabondance ou l'absence de certaines bactéries dans l'intestin et l'apparition du diabète. La consommation de fibres, par exemple, permet d'accroître la diversité du microbiote, de réduire le taux de glycémie et de garder un poids de forme.

Lorsque le microbiote intestinal est équilibré, « les bactéries produisent de nombreux métabolites et molécules connus pour être bénéfiques à l'organisme », poursuit Gail Cresci. La vitamine K par exemple, qualifiée de « vitamine de la coagulation du sang », est principalement produite par les microbes présents dans l'intestin. L'acide folique, qui aide à la régénération cellulaire de notre corps, et notamment de la peau, des cheveux et des ongles, est également produit par le microbiote intestinal. La même définition d'« équilibre » intestinal n'est cependant pas la même pour tout le monde et c'est ce qui en fait une partie complexe du corps humain. Un intestin en bonne santé se caractérise par un microbiote d'une grande diversité, mais il n'existe aucun marqueur universel de santé intestinale, souligne Purna Kashyap, professeur de médecine et de physiologie à la clinique Mayo. Ce qui est « normal » pour vous ne l'est pas forcément pour quelqu'un d'autre.

Les bactéries Escherichia coli peuvent provoquer des intoxications alimentaires, mais la plupart des souches sont sans danger et même bénéfiques à l'organisme. La bactérie E. coli est présente dans l'intestin humain et remplit des fonctions essentielles, notamment de fabrication des vitamines K et B12, et de protection contre les bactéries pathogènes.

L'AUTOROUTE INTESTIN-CERVEAU

La complexité du microbiote intestinal réside aussi dans sa relation avec le cerveau. Appelée « axe intestin-cerveau », celle-ci a récemment fait l'objet de nombreuses études. L'intestin fournit entre 90 et 95 % de la sérotonine de l'organisme. Cette hormone transmet les messages entre les cellules nerveuses (comme la sensation d'avoir des papillons dans le ventre) et aide à réguler les fonctions corporelles comme le sommeil, l'humeur et la digestion. Le microbiote intestinal contribue aussi à la production d'autres neurotransmetteurs et substances chimiques tels que la dopamine et la tryptamine, qui jouent un rôle dans l'anxiété et la dépression. « L'intestin est une véritable pharmacie, une petite usine de fabrication de médicaments, compare Justin Sonnenburg. Des centaines voire des milliers de composés différents semblables à des médicaments sont produits par les microbes présents dans notre intestin avant d'être absorbés par notre organisme. » L' intestin dispose même de son propre système nerveux, le système entérique, qualifié de « second cerveau ». Il présente bon nombre des neurotransmetteurs du cerveau, lesquels peuvent aider à ressentir la douleur et à stimuler le système immunitaire. Il fait également passer les aliments dans l'appareil digestif. « Il peut fonctionner de manière complètement indépendante du cerveau si besoin, précise Purna Kashyap. Il bougerait encore si je vous arrachais l'intestin du ventre et le posais sur une table ». Cette relation entre l'intestin et le cerveau était déjà évidente avant que les humains ne l'étudient, ajoute le professeur de médecine, citant à titre d'exemple les personnes souffrant de diarrhée lorsqu'elles sont tendues ou stressées, ou bien de constipation lorsqu'elles sont déprimées. Des études récentes ont même démontré que plusieurs troubles neurodégénératifs, comme l'autisme, la maladie de Parkinson ou d'Alzheimer, sont tous associés à la dysbiose, un déséquilibre du microbiote intestinal, souligne Gail Cresci. Le fonctionnement de l'autoroute de l'intestin et du cerveau fait l'objet de nombreuses recherches pour tenter de déterminer si son incidence est une relation de cause à effet ou simplement une corrélation. Nous savons, par exemple, que les personnes souffrant de dépression ou de troubles de l'humeur sont souvent constipées. Le microbiote intestinal est essentiel à divers aspects de notre bien-être physique, c'est pourquoi il est important de le maintenir en bonne santé ou de le rééquilibrer après une grippe intestinale ou quelques excès. Sachez tout d'abord que ce que vous consommez a une incidence sur celui-ci. Par exemple, votre organisme digère rapidement les aliments riches en sucre et faibles en fibres, si bien qu'il ne reste que peu de nutriments au microbiote intestinal à consommer après la digestion. En outre, les sucres qui ne sont pas digérés sont consommés par les bactéries pathogènes. Les antibiotiques, quant à eux, peuvent éliminer les bonnes bactéries avec les mauvaises. Les spécialistes recommandent de consommer des aliments riches en fibres, à l'instar des glucides complexes contenus dans les céréales, les légumes et les légumineuses. Il est aussi conseillé d'intégrer des aliments fermentés qui contiennent leurs propres probiotiques (des microorganismes vivants qui augmentent la diversité du microbiote dans l'intestin). Limitez aussi votre consommation de sucres et associez-les à des fibres, en mangeant un fruit plutôt qu'en buvant un jus.

Par Amel B. et Agences

GUINÉE

UNE DIZAINE DE MORTS DANS L'EXPLOSION D'UN TERMINAL PÉTROLIER

En Guinée, une dizaine de personnes ont été tuées et 84 autres blessées à la suite d'une explosion lundi aux alountours de minuit, dans un terminal pétrolier dans la capitale Conakry. Parmi les blessés, au moins 10 personnes grièvement brûlées se trouvent dans un état critique. Selon des sources policières, l'incendie est en train d'être maîtrisé mais le bilan est pour l'instant provisoire. L'explosion, qui s'est produite dans l'unique terminal pétrolier de ce pays d'Afrique de l'Ouest, a secoué le quartier administratif de Kaloum, dans le centre de Conakry, soufflant les fenêtres de plusieurs maisons voisines et forçant des centaines de personnes à fuir la zone. L'incendie « d'origine inconnue » pour le moment pourrait « directement impacter les populations » au vu de son « ampleur et ses conséquences », a annoncé le gouvernement guinéen.

In Africanews

NIGERIA

LE GOUVERNEMENT APPROUVE DEUX CONTRATS D'ACHAT ET DE MAINTENANCE D'ÉQUIPEMENTS POUR LES QUATRE PRINCIPAUX AÉROPORTS

Ces contrats entrent dans le cadre d'un schéma directeur qu'exécute le Nigeria depuis quelques années pour rehausser les standards de ses aéroports principaux. Le gouvernement du Nigeria a ordonné l'exécution de 2 contrats d'une valeur totale de 6,32 milliards de nairas pour l'achat et la maintenance d'équipements au profit des 4 aéroports principaux du pays. Le premier contrat d'un coût de 4,1 milliards de nairas porte sur la maintenance sur 5 ans des équipements techniques des terminaux de passagers dans les aéroports internationaux Murtala Mohammed de Lagos, Nnamdi Azikiwe d'Abuja, Mallam Aminu de Kano et celui de Port Harcourt. « Il est tout à fait naturel que les entreprises chinoises qui ont installé les dispositifs les entretiennent. Elles devraient entretenir les unités de traitement de l'air, la passerelle d'embarquement des passagers, les escaliers mécaniques dans le hall, les ascenseurs d'embarquement à distance conçus pour les personnes handicapées physiques et autres », a déclaré Festus Keyamo, ministre nigérian de l'Aviation. Le second contrat d'une valeur de 2,23 milliards de nairas porte sur l'achat d'équipements de navigation pour l'aéroport de Port Harcourt, afin d'améliorer la communication et la sécurité de la navigation dans l'espace aérien. L'exécution de ces contrats aidera à améliorer la qualité des services au profit des passagers et des compagnies aériennes utilisant ces différents aéroports.

In Agence Ecofin

NIGERIA

La Banque mondiale financera des projets d'énergies renouvelables à hauteur de 750 millions USD

Le prêt concessionnel doit permettre de mobiliser plus d'un milliard de dollars de capitaux privés, ainsi que d'importants financements parallèles de la part de plusieurs institutions de financement du développement.

La Banque mondiale a annoncé dans un récent communiqué avoir approuvé l'octroi d'un prêt de 750 millions USD en faveur du Nigeria pour financer des projets d'énergies renouvelables. Le financement qui sera décaissé par l'Association internationale de développement (IDA), le guichet de la Banque mondiale dédié aux pays les plus pauvres, servira à financer le projet Distributed Access through Renewable Energy Scale-up (DARES), dont l'objectif est de fournir à plus de 17,5 millions de Nigérians un accès nouveau ou amélioré à l'électricité grâce à des solutions d'énergie renouvelable distribuée. Le prêt concessionnel doit permettre de mobiliser plus d'un milliard de dollars de capitaux privés, ainsi que d'importants financements parallèles de la part de partenaires de développement, dont 100 millions USD de l'Alliance mondiale pour l'énergie au service des populations et de la planète (GEAPP) et 200 millions USD de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). D'autres partenaires de développement contribueront également au programme, notamment l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'Agence allemande de développement (GIZ) et la Banque africaine de développement (BAD).

Selon la Banque mondiale, plus de 85 millions de Nigérians n'ont pas encore accès à l'électricité alors que les entreprises et les ménages déjà connectés au réseau national sont confrontés à un approvisionnement peu fiable et insuffisant, ce qui les rend très dépendants des groupes électrogènes fonctionnant à l'essence et au diesel.

In Agence Ecofin

TUNISIE

Afkar Incubator incube gratuitement les projets d'entreprises en phase d'idéation

Durant six mois, Afkar Incubator accompagne les entreprises à l'étape d'idéation dans leur processus de création d'entreprise. En trois éditions, son programme d'incubation a soutenu plus de 200 projets en Tunisie. Fondé en 2015, Afkar Incubator est un incubateur basé à Tunis, en Tunisie. Il est actuellement dirigé par le duo Walid Hached et Houssem Aouidi, co-présidents et directeurs généraux.

Afkar Incubator se consacre à catalyser les individus ayant de nouvelles idées pour le changement social. Il soutient les innovateurs sociaux en les aidant à devenir des catalyseurs de changement, les créateurs de contenu et les acteurs de la société civile qui seront les leaders du changement de demain. L'incubateur se concentre sur les projets en phase d'idéation qui répondent de manière créative à un problème. Le programme d'incubation d'Afkar est un programme gratuit de six mois. Il offre un environnement d'intelligence collaborative, d'environnement amical et de diversité d'expériences. Les entrepreneurs incubés travaillent principalement à formuler leur proposition de valeur, à expérimenter, à tester et à valider leurs hypothèses, à construire leur plan d'affaires, à développer une preuve de concept et un produit minimum viable (MVP), à développer leur marque et à accroître leur notoriété.

Egalement préoccupé par l'inclusion des femmes dans le secteur entrepreneurial, l'incubateur a lancé un programme appelé Afkar Mubadirat. Ce dernier propose aux femmes des opportunités de réseautage dans les régions du pays. Cette année, le programme a été lancé dans les régions de Jendouba et Sidi Bouzid. En matière d'impact, Afkar Incubator a déjà soutenu 264 projets et 450 boursiers, dont 56 % étaient des hommes et 44 % des femmes. Il a également financé 54 projets et compte 42 entrepreneurs incubés dans des hubs régionaux d'innovation répartis sur 7 régions de la Tunisie. Grâce à lui, 131 start-up ont vu le jour et 63 start-up ont été labellisées.

Parmi les entreprises technologiques qu'il a accompagnées, on peut citer JTKids, une série de jeux de construction technologique pour enfants favorisant l'expérience créative et l'apprentissage ludique, ODIOFIL, une plateforme proposant du contenu audio varié, allant de podcasts radio à des audiobooks, IDARA, un guide en ligne qui facilite l'accès aux procédures administratives en Tunisie, et JAM, une application de matchmaking d'artistes et réservation d'espace de création. Afkar Incubator a obtenu ces résultats avec l'aide de ses partenaires, dont la Caisse des dépôts et consignations, Expertise France, l'Agence française de développement, l'Union européenne, GIZ, ProGreS Migration et Faster Capit

In We Are Tech Africa

SOUDAN

Une « catastrophe de la faim » menace au Soudan ravagé par les combats, prévient l'ONU

Les civils au Soudan courent un risque élevé de sombrer dans des niveaux de faim catastrophiques d'ici mai de l'année prochaine, a prévenu mercredi dernier le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies. La dernière analyse de la sécurité alimentaire du PAM dans le pays montre le pire niveau de faim jamais enregistré pendant la saison des récoltes (d'octobre à février), qui est généralement une période où davantage de nourriture est disponible. S'il n'y a pas d'augmentation significative de l'aide d'ici l'arrivée de la période de soudure en mai prochain, les zones de conflit telles que la capitale Khartoum, le Darfour et le Kordofan pourraient sombrer dans une « faim catastrophique », également connue sous le nom de Phase 5 dans la Classification intégrée des phases de sécurité alimentaire, l'étape la plus extrême, a ajouté l'agence. « Même aujourd'hui, [les familles] ont du mal à mettre de la nourriture sur la table », a déclaré Leni Kinzli, porte-parole du PAM au Soudan,. « Mais lorsque la période de soudure arrivera en mai et que la nourriture diminuera, elles n'auront plus d'options, à moins que le PAM puisse intervenir et fournir régulièrement une aide », a-t-elle ajouté. L'agence des Nations Unies a lancé un appel urgent aux parties belligérantes pour qu'elles conviennent d'une pause humanitaire et contribuent à fournir un accès sans entrave pour sauver les vies des personnes prises au piège des combats. Le Soudan, autrefois décrit comme le grenier potentiel de l'Afrique de l'Est, est confronté à une crise alimentaire qui s'aggrave alors que le conflit approche de son huitième mois.

Outre l'impact sur la sécurité alimentaire, la violence a également laissé en lambeaux le système de santé du pays, déplacé des millions de personnes à l'intérieur du pays et poussé les réfugiés à franchir les frontières. Près de 18 millions de personnes au Soudan sont confrontées à une faim aiguë (IPC3+), soit plus du double du nombre de personnes dans cette catégorie à la même époque il y a un an.

In Agence

LIGUE 1 MOBILIS :

Le MCA leader avec neuf points d'avance

Le Mouloudia d'Alger réalise son dixième succès sur onze matchs disputés. C'est le club qui réalise le meilleur début de championnat à la faveur d'une attaque plus efficace et une défense devenue plus solide.

Le Mouloudia d'Alger a conforté sa première place au classement général de la Ligue 1 Mobilis de football en battant l'USM Khenchela (3-0), en match disputé samedi soir au stade du 5-Juillet, pour le compte de la 10e journée, ayant vu le dauphin, la JS Saoura, rester au contact, après sa victoire contre le NC Magra (2-1). Le héros du jour, côté Mouloudia, a été l'ancien Paciste Zakaria Naïdji, auteur d'un triplé aux 4e, 49e et 76e, offrant ainsi une précieuse victoire à son équipe, grâce à laquelle elle conforte sa première place, avec 27 points (sur trente possibles), alors que l'USMK reste 9e, avec 13 points. Un peu plus tôt dans l'après-midi, la JS Saoura avait elle aussi conforté sa deuxième place, avec 18 points, après son succès contre le NC Magra (2-1). Une victoire difficile, arrachée à l'ultime seconde du temps additionnel, sur un pénalty d'Abdelhafid (90e+5), car après l'ouverture du score par Saâd (40e), les visiteurs avaient réussi à égaliser par Demane à l'heure de jeu, avant de tenir bon, jusqu'à cet instant fatidique. Autre bonne performance réalisée ce samedi, celle de l'Entente de Sétif, ayant ramené un large succès de son déplacement chez l'US Souf, où elle s'était imposée (3-1), grâce notamment à Zeghad (73e) et Benchoucha (90e), alors que le premier but a été inscrit par Chacha : le joueur de l'USS, qui avait marqué contre son propre camp à la 8e minute de jeu. Un précieux succès, là encore, car il permet à l'Aigle sétifien de gravir quelques marches au classement et de se positionner au septième rang, avec quatorze unités, alors que la formation soufie reste scotchée à l'avant-dernière place, avec seulement quatre points au compteur. Pour sa part, le MC Oran continue à broyer du noir, en concédant une nouvelle défaite à domicile. Cette fois, son bourreau a été l'US Biskra, qui l'a petitement emporté (1-0), grâce à Boussalem (14e). Un important succès pour les « Zibans », qui se hissent au septième rang, avec quatorze points, alors que le club d'El Hamri reste enlisé dans sa quatorzième place, avec seulement six unités au compteur. Vendredi, en ouverture de cette 10e journée, c'est le CS Constantine qui avait réussi la meilleure affaire, en se hissant sur le podium, après sa victoire contre la JS Kabylie (2-0), alors que le champion sortant, le CR Belouizdad a été tenu en échec à domicile par la lanterne rouge, l'ES Ben Aknoun (1-1). Ce derby algérois s'était joué en effet au stade du 20-Août 55, qui est le stade fétiche du Chabab, mais plus que jamais menacés de relégation, les Rouge et Noir ont réussi à arracher le point du match nul, grâce à Ali Hadji (76e), alors que le CRB avait ouvert le score à la 39e, sur un pénalty du gambien Lamine Jallow. De son côté, l'ASO Chlef avait raté un très belle occasion de prétendre au podium, en se neutralisant avec le Paradou AC (1-1), alors que le match s'était joué à domicile, et devant un public entièrement acquis à sa cause. Les choses avaient pourtant bien commencé pour les Chélifiens et leur entraîneur tunisien, Kaïs Yaâkoubi, car ayant ouvert le score à la 71e, grâce à Aguieb, mais c'était sans compter sur la ténacité des « Académiciens », qui ont réussi à arracher l'égalisation dans la foulée, grâce au rentrant Boulbina (77e). Un nul important pour le PAC, car il met fin à une série de deux défaites consécutives, alors que l'ASO a concédé sa deuxième contre-performance à domicile depuis le début de la saison, après la défaite face au MCA (0-1), lors de la 5e journée.Autre bonne réaction à l'occasion des matchs de vendredi, celle de l'USM Alger qui a commencé par être menée (1-0) chez le MC El-Bayadh, avant d'arracher l'égalisation en toute fin de match, grâce à Belkacemi (76e). Un coup d'arrêt donc pour le MCEB, qui marque le pas après avoir fait le plein à la maison, en réalisant un carton plein de 12 points pris sur 12 possibles, alors que l'USMA, qui avait mal démarré l'exercice en cours, rajoute un septième point à son capital, après avoir enchainé deux victoires consécutives en Ligue 1.

R.S.

CYCLISME/CHAMPIONNATS ARABES SUR ROUTE (TOUTES CATÉGORIES) :

L'Algérie avec 25 coureurs à Ryadh

Les sélections algériennes de cyclisme (seniors, juniors et cadets) prendront part aux Championnats arabes de cyclisme sur route (toutes catégories), prévus du 15 au 23 décembre en Arabie saoudite, avec un effectif composé de 25 coureurs, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de la discipline (FAC). "Nos sélections nationales ont rallié Ryadh ce jeudi pour prendre part aux Championnats arabes de cyclisme sur route (toutes catégories), organisés par l'Arabie saoudite en collaboration avec l'Union arabe de la discipline", a écrit la FAC sur sa page Facebook. En seniors, les sélections nationales (messieurs et dames) sont composées des meilleurs coureurs, à l'image d'Azzedine Laagab, Hamza Yacine et Nassim Saidi chez les messieurs, ainsi que l'espoir du cyclisme féminin, Nesrine Houili, qui sera le porte drapeau de la délégation algérienne. Les Championnats arabes de cyclisme sur route enregistrent la participation de 406 athlètes représentant 12 pays, à savoir, l'Arabie saoudite (pays hôte), l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, la Libye, les Emirats arabes unis, le Qatar, la Syrie, le Sultanat d'Oman, l'Iraq et Bahreïn. La compétition débutera dimanche prochain par un contre-la-montre individuel, ainsi qu'une course générale individuelle et par équipes, suivant le programme de compétition dévoilé mardi par les organisateurs. En marge de cette compétition, le conseil d'administration de l'Union arabe de cyclisme tiendra une réunion, pendant laquelle plusieurs points seront évoqués, notamment, les voies et moyens de développer la discipline sur le plan arabe. "Il sera procédé également à l'établissement du calendrier des saison 2024 et 2025", a annoncé l'Union arabe dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. La Liste des coureurs algériens retenus pour les Championnats arabes de cyclisme sur route:

Seniors messieurs : Azzedine Laagab, Hamza Yacine, Nassim Saidi, Hamza Amari, Abdellah Benyoucef, Mohamed Amine Nehari.

Seniors dames : Nesrine Houili, Yasmine Meddah, Khadidja Araoui, Imene Malji

Juniors garçons : Anes Riyahi, Bachir Chenafi, Djaoued Nehari, Ryad Bekhti, Nasrallh Semiani

Juniors filles : Malak Mechab, Hanine Belatrous, Yamna Bouikour, Sihem Bousbaa

Cadets garçons : Abdeldjalil Bouteba, Samah Rouabeh, Mohamed Kouaouir, Ali Safouan Bouassla, Mohamed Abderaouf Malek et Yasser Aidi.

APS

COUPE DE LA CAF

L'USMA S'ENVOLE POUR L'ÉGYPTE

L'USM Alger, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, s'est envolée dimanche après-midi pour Le Caire (Egypte), en prévision de son match contre Future FC, mercredi au stade Al-Salam (17h00), pour le compte de la 4e journée (Gr.A) de la phase de poules. Les Algérois ont admirablement entamé la défense de leur titre, en alignant trois succès en autant de matchs, dont le dernier décroché le 10 décembre à domicile face au Future FC (1-0). Pour ce match, les « Rouge et Noir » devront se présenter avec un effectif au complet, à l'exception de l'attaquant Khaled Bousseliou, en phase de reprise. L'USM Alger reste sur un match nul décroché vendredi en déplacement face au MCE El-Bayadh (1-1), à l'occasion de la 10e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. Dans l'autre match du groupe A, les Sud-Africains de Supersport United, lanterne rouge avec 0 points, recevront les Libyens d'Al-Hilal Benghazi (20h00) dans l'objectif de se relancer. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale. APS

DROITS MARKETING ET PUBLICITÉ

LA FAF LANCE UN AVIS D'ADJUDICATION

La Fédération algérienne de football (FAF) a lancé un avis d'adjudication de ses droits marketing et de publicité ouvert à tous les secteurs de l'activité économique pour la période 2024 à 2026, a-t-elle annoncé dans un communiqué publié mercredi sur son site officiel. Cet avis d'adjudication de ses droits marketing et de publicité ne concerne pas la télécommunication Mobile, précise la même source. L'instance fédérale précise que "cette consultation concerne l'ensemble des Droits marketing et publicitaires de la FAF et de ses équipes nationales de football, ainsi que les Droits marketing sur les événements institutionnels de la FAF", souligne le communiqué. Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au plus tard le 31 décembre 2023 à 16h00. Les offres doivent parvenir à la FAF sous pli fermé, portant la mention "confidentiel - soumission Droits FAF/EN", conclut la FAF. APS

MONDIAL DES CLUBS 2023 :

URAWA ET MANCHESTER CITY EN DEMI-FINALE

L'équipe japonaise d'Urawa Red Diamonds s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe du monde des clubs, en battant (1-0) la formation mexicaine du Club Leon, vendredi à Djeddah, et affrontera le grand favori de l'épreuve Manchester City. Un but du Néerlandais Alex Schalk à la 78e minute, totalement oublié par les défenseurs adverses, a permis aux vainqueurs de la dernière Ligue des champions d'Asie (AFC) de s'imposer pour rallier le dernier carré pour ladeuxième fois de leur histoire. La première remonte à 2007, avec une troisième place au bout de cette édition. Les Red Diamonds auront fort à faire face à Manchester City, qui n'est pas certain de pouvoir compter sur sa star Erling Haaland, touché à un pied. La dernière fois que le trophée a échappé aux champions d'Europe, c'était en 2012, quand les Corinthians brésiliens avaient battu Chelsea. L'autre match du soir opposera le club égyptien d'Al-Ahly au champion d'Arabie Saoudite, Al-Ittihad, entraîné par Marcelo Gallardo, et guidé par Karim Benzema, quintuple vainqueur de cette compétition avec le Real Madrid. Le vainqueur complètera le dernier carré pour y affronter les Brésiliens de Fluminense. Il s'agit de la dernière édition à sept clubs. En 2025 les Etats-Unis doivent accueillir le nouveau Mondial des clubs imaginé par la Fifa avec 32 équipes.

BENAOUDA LEBDAI, SPÉCIALISTE EN LITTÉRATURE AFRICAINE COMPARÉE, À L'EXPRESS

«Tous les écrivains sud-africains se sont engagés dans la lutte contre l'apartheid»

Professeur des universités et critique littéraire spécialisé dans les littératures coloniales et postcoloniales africaines, Benaouda Lebdai est l'auteur de nombreux ouvrages traitant notamment de l'évolution de la littérature africaine et des relations qu'entretient cette littérature avec l'histoire et la mémoire des peuples africains. Il nous a accordé cet entretien à l'occasion de son récent passage à Béjaïa où il a animé une rencontre et une séance dédicace autour de son dernier ouvrage « Afrique du Sud, histoire et littérature », paru chez Casbah Editions.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR BOUALEM B.

● L'Express : Vous vous définissez en études littéraires comme un africaniste comparatiste. Quel pays africain considérez-vous comme le plus performant et le plus fécond dans la production littéraire d'expression française ?

Benaouda Lebdai : Votre question est difficile, car décréter que tel ou tel pays africain serait plus performant et plus fécond qu'un autre serait injuste et maladroit. Néanmoins, je pense profondément que chaque pays africain possède ses forces et ses faiblesses en termes de production littéraire. Ce qui est à souligner en ce début de XXIe siècle, c'est qu'il y a de plus en plus d'Africains, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, qui s'expriment par le biais de l'écriture romanesque, que cela soit par la poésie ou le roman principalement. Si l'on regarde du côté des maisons d'édition dans chaque pays africain, je pense que l'Algérie est féconde, et si l'on en juge par la présence massive des maisons d'édition algériennes au Salon international du livre d'Alger (SILA), le Sénégal est très productif, ainsi que la Guinée. Ceci étant dit, les autres pays sont en progression constante, avec des ouvrages de bonne qualité. Il ne faut pas non plus oublier les Africains de la diaspora qui publient en France, en Grande-Bretagne ou aux États-Unis et qui contribuent au rayonnement de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne.

● La littérature d'expression française dans le continent africain est-elle en train de régresser ou de se développer ?

Vous savez, dans les années 1960, de nombreux critiques ont prédit que les langues du colonisateur allaient disparaître et que les langues locales allaient les remplacer très vite. Force est de constater qu'en ce début de XXIe siècle, le français et l'anglais ne sont point en perte de vitesse au vu des publications dans la langue de l'Autre, et cela pour diverses raisons. Ce qui est intéressant de noter, c'est que cela ne se fait pas au détriment des autres langues, comme l'arabe, le wolof, le bambara, le zulu ou l'amazigh. Ceci prouve qu'il ne faut pas opposer les langues. Dans le monde dans lequel on vit, où les réseaux sociaux prennent de plus en plus d'ampleur, plus un peuple maîtrise plusieurs langues, mieux c'est ! Il se trouve que le français dans lequel écrivent les Algériens, les Sénégalais ou les Guinéens n'est pas un français de France mais bien un français algérianisé, sénégalisé…

● Comment voyez-vous l'avenir de cette littérature avec les grands enjeux géopolitiques du monde actuel et le glissement de certains pays vers l'usage de l'anglais en lieu et place du français ?

Les littératures africaines progressent et prennent de l'ampleur. Il n'y a pas de sous-langues ni de langues mineures, et si l'anglais prend de l'ampleur, c'est par rapport à la première puissance du monde qui est l'Amérique. L'anglais est certes la langue des sciences et du commerce, il y a l'anglais des aéroports comme on dit mais en termes de culture, toutes les langues se valent, toutes les langues africaines et la langue française, qui est une résultante de la colonisation mais que les Africains ont su maîtriser et africaniser. On ne peut effacer d'une baguette magique une langue par une autre. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que l'anglais n'est pas une langue neutre, elle fut aussi une langue coloniale.

● Peut-on espérer voir un jour un écrivain africain écrivant en français recevoir le Nobel de littérature ?

Votre question est pertinente ! C'est ce que je souhaite. En Afrique nous avons cinq Prix Nobel, ce qui n'est pas rien. Nadine Gordimer et J.M. Coetzee d'Afrique du Sud, Wole Soyinka du Nigeria, Naguib Mahfoud d'Égypte et Abdulrazak Gurnah de Zanzibar et Tanzanie. Donc, pas un seul en langue française, en effet. Certains écrivains pourraient y prétendre mais beaucoup ne dépassent pas leurs frontières nationales. L'Algérienne Assia Djebar le méritait amplement. Aujourd'hui, au vu de sa notoriété et de son talent de conteur, je mettrai en avant Yasmina Khadra au vu des multiples thèmes qu'il aborde et du fait qu'il est traduit dans le monde.

● Dans votre dernier ouvrage « Afrique du Sud, histoire et littérature », vous racontez l'histoire mouvementée de l'Afrique du Sud à travers de nombreux textes pulsés dans la littérature sud-africaine. Quels sont les textes qui témoignent le plus de la souffrance des Sud-africains ? Ceux écrits pendant la colonisation et l'apartheid ou ceux produits post-colonisation ?

Dans cet ouvrage qui résulte d'un travail au long cours, d'une réflexion suivie et d'un travail de recherche soutenu, la question de la réaction à l'apartheid par les romanciers noirs et blancs dans la littérature sud-africaine est certainement centrale. Pour répondre à votre question, je dirai que pendant l'apartheid, de la part de nombreux romanciers, c'était un engagement pour dénoncer par le biais de la fiction un système idéologique inique, raciste, basé sur le rejet total de l'Autre, en l'occurrence les Noirs, les Métis et Indiens sud-africains.

Après la fin de l'apartheid, la littérature sud-africaine a sans aucun doute abordé d'autres thématiques, mais la souffrance des Sud-africains fut telle que le trauma de cette période ne pouvait que s'exprimer dans les textes sud-africains post-apartheid. Une telle souffrance due à l'apartheid ne pouvait s'effacer d'un revers de main. La littérature exprime ces traumas profonds.

● Outre l'exploitation d'ouvrages issus de la littérature sud-africaine d'expression anglophone ou d'expression « afrikaner », avez-vous exploité dans votre livre des textes écrits dans les langues locales de l'Afrique du Sud ?

Non, pas du tout. Les littératures écrites en Zulu, en Xhosa ou en Afrikaner existent, bien entendu, mais mes travaux de recherche restent concentrés sur les textes écrits en langue anglaise par les Blancs comme Nadine Gordimer ou J. M. Coetzee ou par les Noirs Alex La Guma ou Zakes Mda ou Dennis Brutus.

● La littérature sud-africaine politiquement engagée est-elle le fait d'écrivains noirs ?

Pas uniquement. Les libéraux blancs luttaient aussi contre un système raciste qu'ils réprouvaient et donc qu'ils combattaient. Les romans de Athol Fugard, d'André Brink, de Alan Paton ou de Nadine Gordimer, pour ne citer que quelques-uns, ont beaucoup contribué à la lutte anti-apartheid. Leurs romans et les films qui ont été réalisés à partir de leurs textes fictionnels ont fait connaître au monde entier l'enfer dans lequel les Noirs sud-africains vivaient. Grâce à eux une prise de conscience d'un drame à huis clos s'est enclenchée en Europe et aux États-Unis.

● Qui peut-on considérer comme l'écrivain sud-africain le plus représentatif de la littérature engagée ?

Je dirai sans hésiter que les écrivains sud-africains se sont tous engagés dans la lutte contre l'apartheid et donc il serait difficile de hiérarchiser. J. M. Coetzee et Nadine Gordimer ont reçu le Prix Nobel de littérature pour leur talent d'écrivains mais aussi pour leur engagement contre l'apartheid...

● Avec la somme impressionnante de livres écrits sur la colonisation et l'apartheid en Afrique du Sud, a-t-on fini de décortiquer ces deux thèmes ou reste-il encore des aspects à analyser ?

L'histoire n'est jamais écrite définitivement. Les jeunes auteurs reviennent sur le vécu de leurs parents, grands-parents et ancêtres, et ainsi des visions nouvelles peuvent être révélées sur tel ou tel évènement marquant.

● Je vous laisse conclure…

La littérature est essentielle dans la vie culturelle d'un pays dans la mesure où la lecture apporte de nouvelles manières de voir et de percevoir le monde. La littérature permet de dire ce que l'on est, d'entrevoir ce que l'on peut devenir. On peut le constater dans le cas de l'Afrique du Sud où la fiction a permis d'exprimer le vécu et le ressenti des hommes et des femmes face à un système de gouvernance raciste. Les romans sud-africains ne sont pas du tout des pamphlets, mais bien des créations littéraires. Ces œuvres ont permis de dire des choses, de décrire des émotions, d'exprimer des idées, et c'est ce qui touche les lecteurs. C'est pour cela que de nombreux romans furent censurés par les autorités afrikaners, et ceci est significatif. La bonne littérature décrit des drames mais aussi des joies d'hommes et de femmes en situation de conflits intérieurs ou extérieurs à soi. C'est ce qui fait la richesse d'un pays passionnant.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LAWILAYA DE BISKRA
NIF:408015000007086
UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 39/2023

La direction des travaux pulics de la wilaya de biskra lance un avis **d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour:**

- **Travaux sur chaussée et dépendances :**

Lot 01 : Revêtement en BB de LA RN 46 de pk 219+000 au pk 223+000 sur un linéaire de 04 kms
Lot 02 : Revêtement en BB de la RN 46 entre pk 275+000 et pk 279 sur un linéaire de 04 kms 2*2 voies
Lot 03 : Revêtement en BB de LA RN 31 ENTRE PK 117+000 et pk 144+000 sur un linéaire de 27 kms M'chounche vers Biskra
Travaux sur Ouvrages d'ART
Lot N°04: entretien ouvrage d'art sur rn 31 pk 137+700
Lot N°05: entretien ouvrage d'art sur rn 46 pk 236+400

- **Entretien de la signalisation routière et élimination des points accidentogènes**

LOT N° 06 : Fourniture et mise en oeuvre de 518,6 km de signalisation horizontale sur RN
LOT N° 07 : Fourniture et pose 3 potences sur RN03 AU PK 383+950 ET AU PK 255+700
DANS LE CADRE DE L'OPERATION : ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES (EXERCICE 2024).

Conditions de participation :

- **NB : LA PARTICIPATION EN GROUPEMENT DES ENTREPRISES N'EST PAS AUTORISEE.**

Ne sont éligibles à cet appel d'offres que les entreprises satisfaisant obligatoirement les conditions minimales suivantes :

- **Travaux sur chaussée et dépendances : (LOT 01, 02 et 03)**

- **En matière de qualification et de classification professionnelles** : Être qualifiée en Travaux Publics (Activité Principale) et classée à la catégorie SIX (06) ou plus.
- **En matière de références professionnelles** : Avoir réalisé durant les cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022) (Attestation délivrée par un maître d'ouvrage public à l'appui) au moins un (01) projet de route sur un linéaire d'au moins 05 km (modernisation ou réhabilitation ou renforcement ou revêtement en BB ou travaux neufs).
- **En matière de capacités financières** : le soumissionnaire doit avoir réalisé dans la période 2020-2021-2022 au moins un chiffre d'affaires moyen de 150.000.000,00 DA justifié par des bilans visés par des comptables experts et portant les cachets de dépôt au niveau des services des impôts ou par des attestations de chiffre d'affaires délivrées par les services des impôts.
- **En matière d'encadrement technique** : avoir un ingénieur en travaux publics ou génie civil option voies et ouvrages d'art ayant une expérience professionnelle dans le domaine au moins 05 ans pour assurer la mission de chef de projet (présence obligatoire sur chantier).
- L'expérience sera justifiée par la présentation d'attestation de travail délivrée par l'employeur ou par plusieurs employeurs accompagnée de la dernière déclaration aux services de la CNAS. Ce cadre technique ne fera pas l'objet de notation au niveau des critères d'évaluation.

NB : Si l'une de ces conditions n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) ou pour les trois (03) lots (lot 01,02 et 03) et l'attribution se fera pour un seul (01) lot.

- **Travaux Sur Ouvrage d'Art (LOT 04 et 05)**

- **En matière de qualification et de classification professionnelles** : Être qualifiée en Travaux Publics (Activité Principale) spécialisés dans le domaine des ouvrages d'art et classée à la catégorie neuf (09) ou plus.

La direction des travaux pulics de

- En matière de références professionnelles : Avoir réalisé durant les 10 dernières années au moins un projet de REALISATION D'UN OUVRAGE D'ART (Attestation délivrée par un maître d'ouvrage public à l'appui).
- **En matière de capacités financières** : le soumissionnaire doit avoir réalisé pour la période 2020-2021-2022 au moins un chiffre d'affaires moyen de 80.000.000,00 DA justifié par des bilans visés par des comptables experts et portant les cachets de dépôt au niveau des services des impôts ou par des attestations de chiffre d'affaires délivrées par les services des impôts.
- **En matière d'encadrement technique** : avoir un ingénieur en travaux publics ou génie civil option voies et ouvrages d'art ayant une expérience professionnelle dans le domaine au moins 05 ans pour assurer la mission de chef de projet (présence obligatoire sur chantier).

L'expérience sera justifiée par la présentation d'attestation de travail délivrée par l'employeur ou par plusieurs employeurs accompagnée de la dernière déclaration aux services de la CNAS. Ce cadre technique ne fera pas l'objet de notation au niveau des critères d'évaluation.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) ou pour les deux (02) lots (lot 4 et 5) et l'attribution se fera pour un (01) ou pour les deux (02) lots (lot 4 et 5) à condition de présenter et spécifier liste des Moyens humains et matériel différent pour chaque lot.

- ENTRETIEN DE LA SIGNALISATION ROUTIERE ET ELIMINATION DES POINTS ACCIDENTOGENES

LOT N° 06

- La fiche technique du produit est obligatoire.
- Le produit doit être homologué par le Ministre Des Travaux Publics.

- **En matière de qualification et de classification professionnelles** : Etre qualifiée en Travaux Publics (Activité Principale) et classée à la catégorie 05 ou plus. Le certificat de qualification et classification professionnelles doit porter le code 347-4255 relatif à la spécialité signalisation routière.
- **En matière de références professionnelles** : Avoir réalisé durant les 10 dernières années au moins un projet de signalisation horizontale au moins 400 Km. (attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public)

LOT N° 07.

- **En matière de qualification et de classification professionnelles** : Etre qualifiée en Travaux Publics (Activité Principale) et classée à la catégorie 05 ou plus. Le certificat de qualification et classification professionnelles doit porter le code 347-4255 relatifs à la spécialité signalisation routière.
- **En matière de références professionnelles** : Avoir réalisé durant les 10 dernières années au moins 03 projets de signalisation directionnelle au (Portique, potence) (03 attestations de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public)
- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) ou pour les deux (02) lots (6 et 7) et l'attribution se fera pour un (01) ou pour les deux (02) à condition de présenter et spécifier une liste du matériel et moyen humain différents pour chaque lot.

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de **LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA** (Entrée Nord de la Ville de Biskra Route de Batna).

Les offres doivent comporte un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, Les offres accompagnées des pièces réglementaires, doivent être déposées auprès de **LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA** (Entrée Nord de la Ville de Biskra Route de Batna), ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cacheté et anonyme, portant la mention :

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° pour :

ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES (EXERCICE 2024).

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET D'EVALUATION »

Les offres doivent être déposées au service contractant au plus tard à 11h00, le **15ème jour** À compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les journaux nationaux.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de la durée de préparation des offres augmentée **par90 jours**, à compter de la date de dépôt des offres, et devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur, notamment :

OFFRE CANDIDATURE(SELON L'ARTICLE 33 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES):

- une déclaration de candidature : dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il : N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public.
- n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention (néant). dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il si agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s' agit d'une société
- est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises Etrangères ayant déjà exercé en Algérie
- est inscrit au registre de commerce, en relation avec l'objet du marché ;
- a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
- détient un numéro d'identification fiscale.
- une déclaration de probité.
- les statuts pour les sociétés.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants

- A/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, et certificat de qualité, le cas échéant.
- B/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans de 03 année dernière et les références bancaires.
- C/ Capacités techniques : moyens humains et matériels avec une liste nominatif de chacun et les références professionnelles.

OFFRE TECHNIQUE (SELON L'ARTICLE 33 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES) :

- Cahier des charges « offre technique ».
- Instruction aux soumissionnaires qui doit être obligatoirement signée et paraphé
- le planning et le phasage des travaux
- Visite de lieux signé et paraphé
- mémoire technique
- Tous les documents concernant l'évaluation technique.

OFFRE FINANCIERE (SELON L'ARTICLE 33 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES):

- Cahier des charges « offre financier ».
- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)
- Sous détail des prix unitaires.

L'OUVERTURE DES PLIS :

- L'ouverture des plis se fera le jour correspondant à la date fixée pour le dépôt des offres à **ONZEHEURE TRENTE (11H30)**en séance publique **à la D.T.P de Biskra.**
- si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec **un jour férié** ou un **jour de repos légal**, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au **jour ouvrable suivant. A la même heure**
- Ce présent avis d'appel d'offre tient lieu d'invitation des soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

L'EXPRESS DU 19/12/2023 **ANEP : N° 2316030962**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATI QUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION De LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Code fiscale : 097517019081418

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
(ÉTUDE ET SUIVI)
N ...../2023

La direction de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Djelfa lance un avis du CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT pour la maitrise d'œuvre D'étude et suivi pour la réalisation :
D'UNE SALLE SPECIALISEE A ELGUEDDID

RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le présent cahier des charges auprès
– bureau secrétariat du service des investissements et des équipements –
de la Direction de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Djelfa, dont le siège est sis Boulevard El Djoumhouria Djelfa.

le cahier des charges doit être retirer par les soumissionnaires ou leurs représentants désigner a cette effet seuls les candidats qui auront retirer le cahier des charges ,sont autorise a participer au concours .

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

Il s'agit d'un CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT destiné aux architectes et bureaux d'études d'architecture nationaux ou groupement de bureaux d'études d'architecture, inscrits au tableau national de l'ordre des architectes (en cours de validité) et justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes

1- Capacité professionnelle:
- attestation de visite du site pour tous les candidats
- Pour les architectes agréés, justifier :
  - De l'agrément en cours de validité.
  - Et d'un protocole d'accord solidaire en cas de groupement et/ou statut en cas de société(SCP).
- Pour les bureaux d'études publics, justifier :
  - Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création ;
  - Et de l'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (607009).

2- Capacité financière:
Avoir cumulé un chiffre d'affaire égale ou supérieur : **1.000.000.00** DA Justifiés par C20.

En prenant en compte les trois meilleurs chiffres d'affaires des cinq dernières années (2018/2019/2020/2021/2022)

3- Capacités techniques:
a- Références professionnelles :
Avoir assuré la maitrise d'œuvre (étude et suivi) d'un projet de catégorie (B) ou plus, ou **02** projets de catégorie (A).
b- Moyens humains (équipe permanente):
- Disposant d'un minimum de personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau soit :
- Un chef de projet architecte ou un ingénieur GC justifiant d'une expérience minimale de quatre (04) ans.
- Un architecte ou un ingénieur GC justifiant d'une expérience minimale de quatre (04) ans.

c- Moyens matériels:
Justifier de l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte (acte de propriété, contrat de location).

L'offre est à déposer conformément au cahier des charges sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de concours national restreint, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage, et la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Dans une première phase, les candidats sont invités à remettre uniquement le dossier de candidature, comme suit :

1. Une déclaration de candidature selon modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet ;
2. Une déclaration de probité selon modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet ;
3. Tout document permettant de justifier et d'évaluer les capacités des candidats.

Les offres doivent être déposée au niveau de :
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA WILAYA DE DJELFA
BOULVEVARD EL-DJOMHOURIA – DJELFA –
Bureau – secrétariat – de Directeur de la jeunesse et sports,.

La date de dépôt des offres est fixée au 10 eme jour de 8 h à 12h 00 qui court à partir de la première publication de l'avis de presse dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant,

Après l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et leur évaluation, seuls les candidats présélectionnés, sont invités par avis de presse précisant la date et l'heure limite de dépôt des offres, à remettre les plis de l'offre technique, des prestations et de l'offre financière.

L'ouverture des plis se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 13h30 au siège de la ***DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS***

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres techniques, de prestation et financières.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

L'EXPRESS DU 19/12/2023 **ANEP : N° 2316031101**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Hassiba Benbouali de Chlef

Avis de Recrutement

Au titre de l'année universitaire 2023 l'université Hassiba Benbouali de Chlef recrute pour ses besoins en personnels par voie de concours sur titre :

Grade	Nature de recrutement	diplôme exigé	Spécialité	Nombre de postes ouverts
ingénieur d'Etat en informatique	Concours sur titre	Diplôme de master ou un Diplôme d'ingénieur d'Etat en informatique ou d'un diplôme reconnu équivalent	Diplôme de master ou un Diplôme d'ingénieur d'Etat en informatique ou d'un diplôme reconnu équivalent.	01
technicien supérieur des laboratoires universitaires	Concours sur titre	Diplôme de technicien supérieur ou Diplôme d'Etudes Universitaires Appliquées ou d'un diplôme reconnu équivalent	Diplôme d'Etudes Universitaires Appliquées : -Comptabilité -Comptabilité et Gestion de l'entreprise des Entreprises - Comptabilité et Gestion - Comptabilité et Finances. Diplôme de technicien supérieur : -Centres des Stocks - Comptabilité - Comptabilité et Gestion - Comptabilité et Finances Certificat d'Economie et de Droit	03

Composition du dossier de candidature:

01- Demande manuscrite portant l'adresse (postale et électronique) et le numéro de téléphone.
02- Une copie de la carte d'identité nationale
03- Copie du diplôme, qualification, le niveau d'instruction ou de la formation (et le relevé de note de carrière de la formation).
04- Fiche de renseignement remplie et document renseignée par le candidat via la plateforme de recrutement en ligne http://recrutement.univ-chlef.dz
05- Deux enveloppes grand format timbrées et libellés à l'adresse du candidat.
06- Certificat de résidence dans la wilaya de Chlef.

Lieu, adresse et modalités de dépôt des dossiers:

-Le candidat doit déposer ou envoyer son dossier au niveau du rectorat de l'université Hassiba Ben Bouali. Sis ou Pôle Universite Oulad Fares, Cese postale C 78, Oulad Fares 02000 Chlef en échange d'un reçu qui comprend tous les documents déposé la nature et le nombre avec la signature de l'employé qui a reçu le dossier du candidat.
-les dossiers déposés après le délai de 15 jours ouvrables suivant la première parution du présent avis de recrutement dans la presse nationale écrite ne seront pas pris en considération.

Important:

-L'ensemble des candidats est tenu de consulter la plate-forme numérique de recrutement: http://recrutement.univ-chlef.dz, via le site web de L'université de Chlef, ou toutes les étapes de l'opération de recrutement sont disponibles. Principalement:(les candidats acceptés et rejetés, le dépôt et les délais des recours ; les résultats des recours ; le retrait des convocations, date et lieu d'entretien et la publication des résultats définitifs).

L'EXPRESS DU 19/12/2023 ANEP : N° 2316031032

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° D'IDENTITE FISCALE : [illegible]

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 85 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégation de service public.
La direction des équipements publics, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°038/2023 Portant :

Réalisation d'une école primaire type 4 commune de AIN TASEERA

LOT N° 01: 1- bloc pédagogique 01 + administration +salle des profs + sanitaire+ cage d'escaliers + génie civil Bâche à eau et Chauffage
2- Génie civil du poste transfo avec ses équipements
LOT N° 02 : bloc pédagogique 02 +salles (informatique- lecture- polyvalente) + cage d'escaliers
LOT N° 03 : Voirie et réseaux divers +réalisation mur de clôture
LOT N° 04 :1- Chauffage Central et annexe
2- Équipements Bâche à eau
LOT N° 05 :Logements de fonctions (03 logements)

qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les lots sont attribué provisoirement selon tableau ci joint :

N°	lot	Soumissionnaire Retenu provisoirement	N° Identif Fiscale	Délais	Note Technique	Montant Soumission (TTC)	Obs
01	Lot 01	SARL BATIJAIME	001534046525404	18 mois	42.75	74.725.540.44 DA	MOINS DISANT
02	Lot 02	LAIEB LARBI	195342020844158	08 mois	42.75	67.619.647.15 DA	MOINS DISANT
03	Lot 03	INFRUCTUEUX					
04	Lot 04	INFRUCTUEUX					
05	Lot 05	INFRUCTUEUX					

Conformément aux dispositions des articles 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, tous soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de cet avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacites minimales, peut introduire un recours, dans un délai de dix(10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de recours est prorogé au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires non retenus et qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj (Service des Marchés publics) au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché

L'EXPRESS DU 19/12/2023 ANEP : N° 2316031128

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DAIRA DE MAHDIA
COMMUNE DE MAHDIA

AVIS DAPPEL DOFFRE NATIONAL OUVERT N°07/2023
N°FISCAL : 096514159008426

LE président de l'APC de MAHDIA lance un avis d'appel d'offre national ouvert:
APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LES CANTINES SCOLAIRES année **2024.**
LES Concessionnaires intéressés sont invitées a retirer le cahier des charges auprès du BUREAU DU Marché au siège de L'APC de Mahdia contre paiement de: 4000.00 DA ,les offres doivent comporter un dossier de candidature une offre technique et une offre financière . le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l' entreprise La référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière », selon le cas .ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme ,comportant la mention « a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –appel d'offres national ouvert N°07/2023 l'objet de l'appel d'offres national ouvert concernant **APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LES CANTINES SCOLAIRES année 2024.**

1-Le Dossier De Candidature: doit comprendre ce qui suit :
- Une déclaration de candidature remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire.
- Une Déclaration de probité remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire.
- Les Statut pour les Sociétés.
-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires :

Capacités professionnelles :
-Copie du registre de commerce qui contient le code d'activité (Alimentation générale+Fruits et Légumes + viande blanche et œufs +pain) .

Capacités financières :

-Moyen financiers justifiés par les Bilans et les références bancaires des 03 dernières années, visées par les services des impôts.
Capacités techniques :
- Moyens **Humains et Matériels.**
-Références professionnelles, avec présentation de copies des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages moins de cinq ans.

2-L'Offre technique : doit comprendre ce qui suit :
-Une Déclaration à souscrire remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire.
- Mémoire technique justificatif renseigné selon modèle annexé au cahier des charges signé et cacheté.
- Le cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire sur toutes les pages portant à la dernière page, la Mention manuscrite « lu et accepté ».
-Délai de Livraison.

3 - L'Offre financière : doit comprendre ce qui suit :
-La lettre de soumission remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire.
-Le bordereau des prix unitaires remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire.
-Le détail quantitatif et estimatif remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire.

Le dépôt des offres est fixé de (10)jours a partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP au bureau des Marches publics de la commune de Mahdia a 12h00 .les soumissionnaires resteront engagées par leurs offre pendant (90)jours plus Le délai de préparation des offre a compter de la date de dépôt des offres, les soumissionnaires sont invites a assister a l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour ouvrable de la date limite de dépôt des offres a 14.00 h au siège de Commune de Mahdia.

L'EXPRESS DU 19/12/2023 ANEP : N° 2316031115

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE BARBACHA
COMMUNE DE KENDIRA
N° d'identification fiscale: 1950 06030186340

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de la loi n°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives au marches publics, et du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; Monsieur le président de l'assemblée populaire communale de Kendira, informe les établissements soumissionnaires a l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 02/2023 du 08/11/2023; qu'à l'issue de la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du 07/12/2023, il en ressort les résultats suivants :

N°	Intitulé du projet	établissements retenu	Montant soumission (en DA)	Montant corrigé (en DA)	Délai	Matricule fiscal
01	Approvisionnement des cantines scolaires en produits alimentaires **Lot n° 01 :** Viande de veau désossée, viande de poulet vidé et œufs	Boucherie KAABACHE Djahid Kendira- Béjaia	Montant minimum : **7 226 560,00 DA** Montant maximum : **7 762 680,00 DA**	Montant minimum **7 226 560,00 DA** Montant maximum **7 762 680,00 DA**	Année 2024	176060101688109
	Lot n° 02 : Fruits et légumes	Alimentation generale ZERKAK Chawki Kendira- Béjaia	Montant minimum : **5 255 400,00 DA** Montant maximum : **5 646 310,00 DA**	Montant minimum : **5 255 400,00 DA** Montant maximum : **5 646 310,00 DA**	Année 2024	18106130002613400601
	Lot n° 03 : Alimentation générale	Alimentation generale ZERKAK Chawki Kendira- Béjaia	Montant minimum : **2 430 200,00 DA** Montant maximum : **2 659 700,00 DA**	Montant minimum : **2 430 200,00 DA** Montant maximum : **2 659 700,00 DA**	Année 2024	18106130002613400601
	Lot n° 04 : Pain amélioré	Boulangerie industruelle ATMANIOU Amirouche- Kendira- Béjaia	Montant minimum : **187 000,00 DA** Montant maximum : **200 855,00 DA**	Montant minimum : **187 000,00 DA** Montant maximum : **200 855,00 DA**	Année 2024	183061300038187

Les entreprises contestataires peuvent introduire un recours auprès du président de la commission des marchés publics de la commune de Kendira dans un délai n'excédant pas dix (10) jours à partir de la date de la première parution de ce présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou dans l'un des deux quotidiens nationaux.

L'EXPRESS DU 19/12/2023 ANEP : N° 2316031069

Mots Croisés

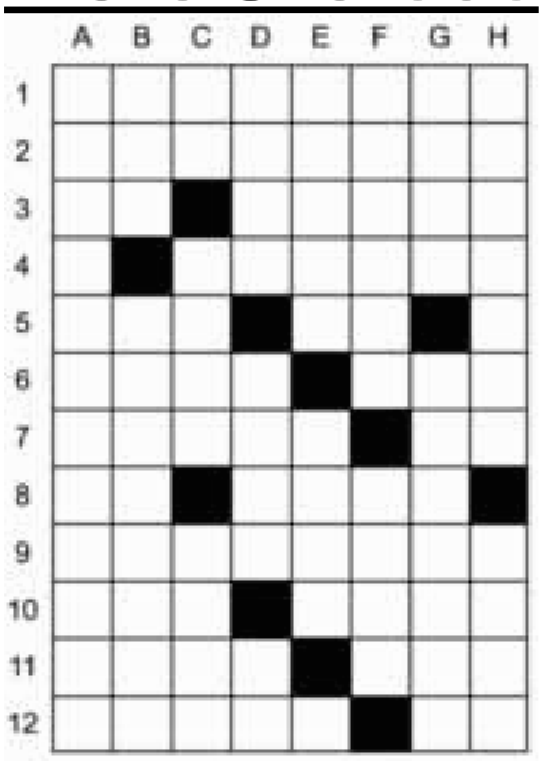

VERTICALEMENT

A. Il possède des feuilles aromatiques.
B. Indien de l'Utah. Vendeuses de journaux.
C. Note fondamentale. Nid des oiseaux de proie. Délicatesse et doigté.
D. Religieux musulman. Moyen de transport. Elle fut transformée en vache.
E. Ragoût de gibier. Administré par l'intendant.
F. Col des Alpes (de l'). Le client s'y sert lui-même.
G. Problème pour Hamlet. Accorde une faveur.
H. Location avec option d'achat. Ria et ville bretonne.

HORIZONTALEMENT

1. Logiciel destiné au jeu.
2. Spécialiste en matière de champignons.
3. Sigle d'Union. Se révéla (s').
4. Difficiles à avaler.
5. Lieu de rassemblement. Possessif.
6. Marcha sans but. Niet !
7. Qui réagit au gag. Poids mini.
8. Dans un pronominal. Essai dans un labo.
9. Dirigé par le personnel.
10. Puissant pays. Groupe de maisons.
11. Désigne la chose. S'abandonne (se).
12. Ancienne épée. Article espagnol.

LES MOTS FLÉCHÉS

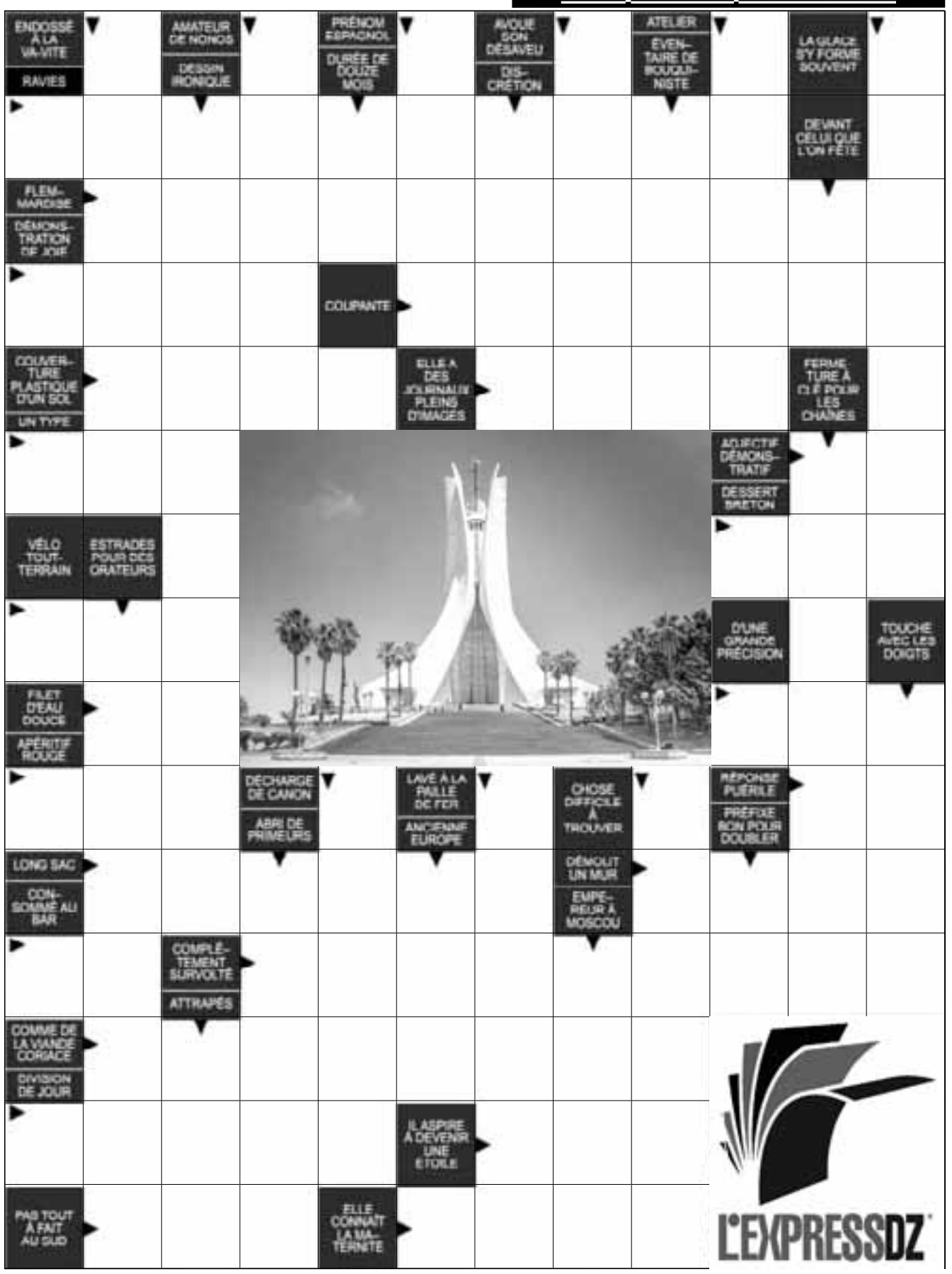

SIDOKU

		9				2		
7				5				4
			6	4	2			
	4			9			5	
	7		8		6		2	
	1						8	
		4	1		9	6		
8			3		5			9
6								5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACCAPARER AHANER AIDE CHASSEUR CHIENNE CRANER FOIE FROIDE
LUMBAGO POINT PONEY PRECOCITE PRIME RAIPONCE RENNE SEIGLE
TANNE USURE VACATAIRE VAINCU VIF-ARGENT WARNING TAJINE HOURRA

R	A	E	V	V	E	F	R	H	Y	E	E
R	E	C	A	I	M	N	O	E	T	R	L
U	O	N	C	F	I	U	N	I	N	E	G
E	G	O	A	A	R	O	C	E	E	N	I
S	A	P	T	R	P	O	T	N	I	A	E
S	B	I	A	G	C	A	I	N	I	H	S
A	M	A	I	E	N	J	R	D	I	A	C
H	U	R	R	N	A	A	E	E	E	O	V
C	L	P	E	T	W	U	S	U	R	E	P

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR.A/4E J)

UN TRIO ARBITRAL MAURITANIEN POUR FUTURE FC (ÉGYPTE)-USM ALGER

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral mauritanien, conduit par Abdelaziz Bouh, pour diriger le match Future FC du Caire face à l'USM Alger, prévu mercredi (16h00) au stade Al-Salam du Caire, pour le compte de la 4e journée de la phase de groupes (groupe A) de la Coupe de la Confédération de la CAF. Le directeur de jeu mauritanien sera assisté de ses compatriotes Hamdine Diba (1er assistant) et Youcef Mohamed Mahmoud (2e assistant), alors que Moussa Dio a été désigné 4e arbitre et le Libyen Omar Jomah Abdelssedik commissaire au match.

A l'issue de cette 3e journée, l'USMA est leader avec 9 points et se rapproche des quarts de finale, devant Future FC (6 pts). Al-Hilal Benghazi suit à la troisième place avec 3 points, alors que Supersport United ferme la marche avec zéro point. Dans l'autre match du groupe A, les Sud-africains de Supersport United recevront les Libyens d'Al-Hilal Benghazi. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

Alger 24°
Ouargla 37°
Constantine 23°
Oran 24°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
06:10	12:42	15:16	17:34	19:03

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//MARDI 19 DÉCEMBRE 2023 // N°707 //PRIX 20 DA

LE MAIRE DE LA CITÉ PHOCÉENNE À L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE EN FRANCE, SAÏD MOUSSI :

« Marseille, la plus grande ville algérienne de France »

Première ville en France, et en Europe, par le nombre des ressortissants algériens établis, la ville de Marseille a une place privilégiée dans la politique française de l'Algérie. Et c'est suivant cette perspective que, samedi dernier, l'ambassadeur d'Algérie en France, Saïd Moussi, a visité la ville phocéenne, où il a beaucoup échangé avec le maire, Benoît Payan, selon le journal La Provence.

Très fier de la relation de sa ville avec l'Algérie, le maire de Marseille a qualifié notre pays de « pays frère ». Il a mis en avant l'action des Algériens qui ont reconstruit en partie la cité phocéenne après la fin de la Seconde Guerre mondiale. « Je pense que la France doit regarder, aujourd'hui, son passé de manière très claire et, aussi, son avenir qui passe par une coopération et des liens forts avec l'Algérie », estime Benoît Payan. Et d'ajouter : « À Marseille, une ville qui, après la Guerre, a été reconstruite, en partie, par des Algériens, une ville, aussi, constituée de femmes et d'hommes qui portent une histoire et une identité singulière, belle et forte à la fois, on sait ce que veut dire tout ça. De fait, en regardant sincèrement notre passé et en connaissant notre présent, nous sommes capables de préparer l'avenir, en se tenant la main dans le cadre de liens économiques, culturels ou encore universitaires. Quand on est français, quand on est marseillais, il faut se dire qu'on a des choses à apprendre de l'Algérie, un pays où existe, par exemple, une excellence universitaire, un entrepreneuriat et une manière d'être extrêmement sensible qui fait honneur à notre ville, car il y a beaucoup de Franco-Algériens et beaucoup de Marseillais issus de la communauté algérienne ». Enfin, l'édile de la deuxième plus grande ville de France s'est réjoui que Marseille soit « la plus grande ville algérienne en France, car elle a été fabriquée par cette histoire-là ».

I.M.Amine

AFRIQUE

« LA PRÉSENCE MILITAIRE ÉTRANGÈRE N'A PAS AIDÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME »

Le directeur du Centre d'études et de recherches sur le terrorisme de l'Union africaine, Idriss Lallali, a affirmé lundi à Oran que la présence militaire étrangère en Afrique n'a pas eu de résultats positifs dans la lutte contre le terrorisme.

M. Lallali a souligné, dans une déclaration en marge du 10e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique (Processus Oran-2023), qui se poursuit pour le deuxième et dernier jour à Oran, que "la présence militaire étrangère en Afrique n'a pas eu des résultats positifs dans la lutte contre le terrorisme", estimant qu'il valait mieux que les pays africains "s'engagent eux-mêmes à résoudre les problèmes de sécurité, notamment en luttant contre les groupes terroristes, comme au Mali, au Burkina Faso et au Niger".

Le même responsable a ajouté qu'il s'attendait, en 2024, à "une baisse du nombre d'opérations terroristes et celui des victimes", faisant remarquer que "les actes terroristes en Afrique ont augmenté en intensité, durant l'année en cours, passant quotidiennement de quatre, il y a six ans, à huit en 2023". Et de poursuivre : "Le nombre des victimes des opérations terroristes en Afrique est passé de 28 personnes tuées quotidiennement, il y a six ans, à 44 en 2023", notant que "l'ampleur du terrorisme en Afrique s'est élargie, notamment dans les pays du Sahel, ainsi que dans le Golfe de Guinée, comme au Togo, au Bénin et au Ghana".

Le directeur du Centre d'études et de recherches sur le terrorisme de l'UA a, en outre, fait savoir que "le Processus Oran-2023 est devenu une plateforme charnière pour renforcer la coopération entre les pays africains dans le domaine de la sécurité et de la paix dans le continent africain". Il a, à ce propos, qualifié l'Algérie de "modèle dans le monde en matière de lutte contre le terrorisme, après avoir réussi à éliminer et neutraliser toutes les menaces terroristes", ajoutant que l'UA considère l'expérience algérienne dans ce registre comme "pionnière" et qui mérite d'être "imitée" par les pays africains.

APS

SECTEUR DE FARSIA (SAHARA OCCIDENTAL)

L'ARMÉE SAHRAOUIE CIBLE DES RETRANCHEMENTS DES FORCES D'OCCUPATION MAROCAINES

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé une base marocaine dans la région de Aoudiet, dans le secteur de Farsia, a indiqué, ce samedi, la Direction centrale du commissariat politique de l'Armée sahraouie dans son communiqué militaire.

«Des unités avancées de l'APLS ont ciblé, par des bombardements intensifs, des retranchements des forces d'occupation marocaines, infligeant des pertes dans les rangs de l'armée de l'occupation», lit-on dans le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

L'Armée sahraouie avait ciblé ce vendredi un poste de garde des soldats de l'occupation marocaine au niveau du mur de la honte dans la région d'Aousserd, selon la même source.

Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, tout le long du mur de la honte (mur de sable), leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles, a conclu le communiqué.

R.I.

ÉGYPTE :

AL-SISSI RÉÉLU AVEC 89,6% DES VOIX

Le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, a remporté l'élection présidentielle en Egypte avec 89,6% des voix, s'assurant un nouveau mandat de six ans, a annoncé lundi l'Autorité nationale des élections.

Le chef de l'Autorité, Hazem Badawy, a déclaré que la participation avait atteint un taux "sans précédent" de 66,8% parmi les 67 millions d'électeurs égyptiens.

Plus de 39 millions d'électeurs ont voté pour al-Sissi, à la tête du pays depuis une décennie.

Le président était opposé à trois candidats : Hazem Omar, chef du Parti populaire républicain et deuxième du scrutin avec 4,5% des voix, Farid Zahran, chef du parti démocratique égyptien, et Abdel-Sanad Yamama, du Wafd, parti centenaire.

La victoire de al-Sissi lui assure un troisième mandat débutant en avril et censé être le dernier, conformément à la Constitution égyptienne. Aux présidentielles de 2014 et 2018, al-Sissi l'avait emporté avec plus de 96% des suffrages.

R.I.